



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES
RAPPORT DU JURY – SESSION 2017**

ACADÉMIE DE DIJON

Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2017

Épreuve d'admissibilité

Mathématiques

I - ORGANISATION DE L'ÉPREUVE, DÉROULEMENT ET HARMONISATION DES CORRECTIONS

Rénové en 2014, le Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) a pour vocation d'évaluer chez les candidats la maîtrise d'un corpus de savoirs, mais aussi la mise en perspective de ces savoirs dans un contexte professionnel. La maquette des épreuves écrites de ce concours s'inscrit dans cet objectif, pour les épreuves d'admissibilité comme pour celles d'admission.

La deuxième épreuve d'admissibilité est uniquement consacrée aux mathématiques. Elle porte sur les programmes de l'école et du collège en vigueur à la rentrée 2016, programmes qui ont été rénovés et comportent des changements significatifs par rapport à ceux qui ont précédé. L'épreuve a une durée de 4 heures et elle est évaluée sur 40 points. Cette épreuve est structurée en trois parties. La première, notée sur 13 points, est constituée d'un problème portant sur les programmes de l'école et du collège ; la deuxième, notée également sur 13 points, est constituée d'exercices indépendants portant sur d'autres champs de ces programmes ; la troisième consiste en l'analyse d'un dossier composé de supports d'enseignement du premier degré, et elle est notée sur 14 points. La correction syntaxique et la maîtrise de la langue sont prises en compte dans l'épreuve à titre de pénalité : un candidat peut se voir retirer jusqu'à 5 points sur 40. Enfin, une note inférieure ou égale à 10 sur 40 est éliminatoire.

Les deux premières parties du sujet de mathématiques 2017, portant essentiellement sur la maîtrise de connaissances et de savoir-faire mathématiques, abordaient les champs suivants du programme : géométrie plane, calcul de grandeurs géométriques et monétaires, fractions et pourcentages, utilisation du calcul littéral, lectures graphiques, statistiques, algorithmiques. Cette dernière notion, nouvelle dans le programme du cycle 4, était présente dans le sujet, ce qui donne un signe fort sur sa prise en compte. Par ailleurs, les six compétences transversales figurant dans les programmes de mathématiques étaient toutes mobilisées dans le sujet : chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer. La troisième partie du sujet mettait en jeu essentiellement des connaissances didactiques sur la multiplication (sens de l'opération, techniques opératoires, procédures de multiplication ou division par 10 et 100 des nombres décimaux). Les trois situations proposées incluaient l'analyse de productions d'élèves (repérage des compétences et identification des erreurs), ainsi que le fait d'envisager des procédures alternatives et des situations de remédiation. L'ensemble du sujet balayait donc de façon très large le programme du concours.

Le barème et les recommandations de correction académiques ont été élaborés mardi 2 mai 2017 en commission restreinte, dans laquelle les deux degrés étaient représentés. Le document national qui a servi de base a été détaillé et précisé, après l'examen de quelques copies de candidats, afin d'instaurer la meilleure équité possible entre les différents correcteurs au cours de la correction. La commission a notamment ventilé les points entre les différentes questions et précisé les conditions d'application de la pénalité de 5 points. La syntaxe et la correction linguistique ont ainsi été déclinées en quatre critères : la correction syntaxique, la correction orthographique, la maîtrise du vocabulaire – et notamment le vocabulaire mathématique, enfin la lisibilité des écrits. Par ailleurs, la qualité des raisonnements et la clarté de l'expression ont bénéficié d'une valorisation particulière.

La correction des 642 copies de mathématiques s'est déroulée les mercredi 3 et jeudi 4 mai 2017, sur le mode de double correction. Les 22 binômes de correcteurs (un du premier degré, l'autre du second degré) ont eu la charge de corriger chacun soit 29 soit 30 copies. Les binômes étaient répartis en quatre centres de correction le premier jour, un dans chaque département. Le deuxième jour, les correcteurs ont eu la possibilité de corriger les copies dématérialisées dans l'un des quatre centres proposés ou dans un autre lieu choisi par eux, à leur convenance. Dans ce dernier cas, l'harmonisation des copies restantes s'est effectuée à distance.

Initiée en 2016 pour l'épreuve de mathématiques, la correction dématérialisée des copies s'est déroulée sans problème notable, les correcteurs étant pour la plupart rodés à l'exercice. Les fonctionnalités de l'application informatique *Viatique* de l'entreprise *Neoptec*, qui ont évolué vers davantage de convivialité et de complétude, ont donné satisfaction ; les correcteurs ont toutefois trouvé utile et nécessaire d'avoir au moins une journée de correction en commun. Les fonctionnalités du logiciel (consultation de la copie, application du barème, harmonisation dans le cadre de la double correction, communication avec les responsables et les autres correcteurs) sont désormais prises en main sans difficulté. De plus, la possibilité de consulter les travaux de chaque binôme et les statistiques en temps réel a facilité la tâche des responsables pédagogiques, et certainement amélioré la qualité de l'harmonisation.

Cette harmonisation s'est déroulée en trois temps :

- une réunion restreinte des responsables pédagogiques et des responsables de centres s'est tenue mardi 2 mai au rectorat de Dijon ; cette réunion a permis de cadrer les attendus de la part de chacun, et de se forger une culture partagée des options relatives à l'attribution des points du barème ;
- une information plénière de tous les correcteurs a été organisée par visioconférence mercredi 3 mai en début de matinée ; cette réunion, pour partie commune aux deux épreuves écrites, a apporté quelques informations sur le concours, et abordé des aspects techniques (fonctionnalités du logiciel de correction) et les attendus, du point de vue éthique (règles de correction et de confidentialité) ; les questions pédagogiques (modalités de correction des questions, application du barème, relevé de compétences) ont été abordées par discipline, à distance pour le français, en présence sous la conduite des responsables de centres pour les mathématiques ;
- les responsables pédagogiques ont pu apprécier en temps réel, tout au long des corrections, l'évolution des résultats statistiques et la comparaison de ces résultats entre binômes ; ils avaient la possibilité de mesurer les écarts entre deux correcteurs d'un même binôme, d'apprécier la conformité d'application du barème en consultant les copies, et la qualité de la double correction ; au besoin, les correcteurs ont pu être contactés en temps réel par la messagerie interne de *Viatique* ; ces différentes dispositions, rendues possibles par les fonctionnalités du logiciel, ont grandement servi l'harmonisation tout au long de la phase de correction.

II – RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

1. POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

a) Éléments statistiques

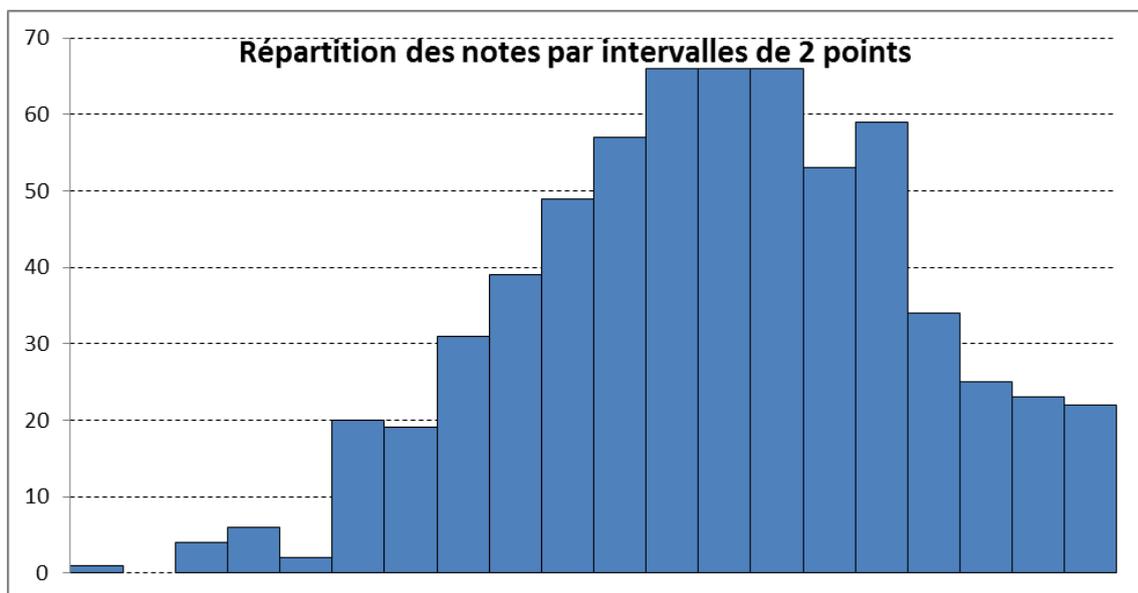
Les résultats globaux sont rassemblés dans le tableau suivant.

Nombre de copies	642
Moyenne (sur 40)	24,56
Écart-type	7,2
Minimum	1,75
1^{er} quartile	19,9
Médiane	24,8
3^e quartile	26
Maximum	40
Notes éliminatoires	13

La distribution des 642 notes sur 40 points est détaillée ci-après.

Par intervalle	Nb de notes	Pourcentage
$0 \leq \text{note} < 2$	1	0,2 %
$2 \leq \text{note} < 4$	0	0,0 %
$4 \leq \text{note} < 6$	4	0,6 %
$6 \leq \text{note} < 8$	6	0,9 %
$8 \leq \text{note} < 10$	2	0,3 %
$10 \leq \text{note} < 12$	20	3,1 %
$12 \leq \text{note} < 14$	19	3,0 %
$14 \leq \text{note} < 16$	31	4,8 %
$16 \leq \text{note} < 18$	39	6,1 %
$18 \leq \text{note} < 20$	49	7,6 %
$20 \leq \text{note} < 22$	57	8,9 %
$22 \leq \text{note} < 24$	66	10,3 %
$24 \leq \text{note} < 26$	66	10,3 %
$26 \leq \text{note} < 28$	66	10,3 %
$28 \leq \text{note} < 30$	53	8,3 %
$30 \leq \text{note} < 32$	59	9,2 %
$32 \leq \text{note} < 34$	34	5,3 %
$34 \leq \text{note} < 36$	25	3,9 %
$36 \leq \text{note} < 38$	23	3,6 %
$38 \leq \text{note} \leq 40$	22	3,4 %
Total	642	100,0%

Cumul	Nb de notes	Pourcentage
note < 2	1	0,2 %
note < 4	1	0,2 %
note < 6	5	0,8 %
note < 8	11	1,7 %
note < 10	13	2,0 %
note < 12	33	5,1 %
note < 14	52	8,1 %
note < 16	83	12,9 %
note < 18	122	19,0 %
note < 20	171	26,6 %
note < 22	228	35,5 %
note < 24	294	45,8 %
note < 26	360	56,1 %
note < 28	426	66,4 %
note < 30	479	74,6 %
note < 32	538	83,8 %
note < 34	572	89,1 %
note < 36	597	93,0 %
note < 38	620	96,6 %
note < 40	642	100,0 %



b) Commentaires

Les résultats globaux sont de très bonne qualité, avec une moyenne et une médiane voisines de 25 sur 40. L'épreuve a été jugée plus facile qu'en 2016 pour les deux premières parties portant sur des connaissances mathématiques. Les questions de calcul littéral, plus délicates, n'ont cependant été réussies que par les meilleurs candidats.

L'écart-type égal à 8, l'étendue (écart entre les notes extrêmes) égale à 38,25 et l'interquartile, égal à 6,1 montrent que **la ventilation des notes est assez correcte**, sans que l'épreuve de mathématiques ne soit particulièrement discriminante. En effet, l'interquartile révèle que la moitié des candidats de la frange médiane sont concentrés dans un intervalle de 6,1 points.

La **répartition des notes révèle un pic de valeurs modales** autour de la note moyenne, comme dans une répartition gaussienne, mais montre également une accumulation non gaussienne de très bonnes notes. L'absence de questions très difficiles explique sans doute ce constat, car des candidats de bon niveau ont obtenu d'excellentes notes, à l'instar d'autres de très bon niveau. 66 % des notes se situent à moins d'un écart-type de la moyenne (intervalle « un-sigma »), ce qui est proche d'une caractéristique gaussienne où ce nombre théorique est voisin de 68 %.

Le nombre de candidats éliminés (13) est faible en 2017 (environ 2 % des candidats). Certaines questions mathématiques très abordables, ainsi qu'une troisième partie dans laquelle le simple bon sens permettait d'obtenir des points aisément, expliquent sans doute ce faible taux de candidats éliminés.

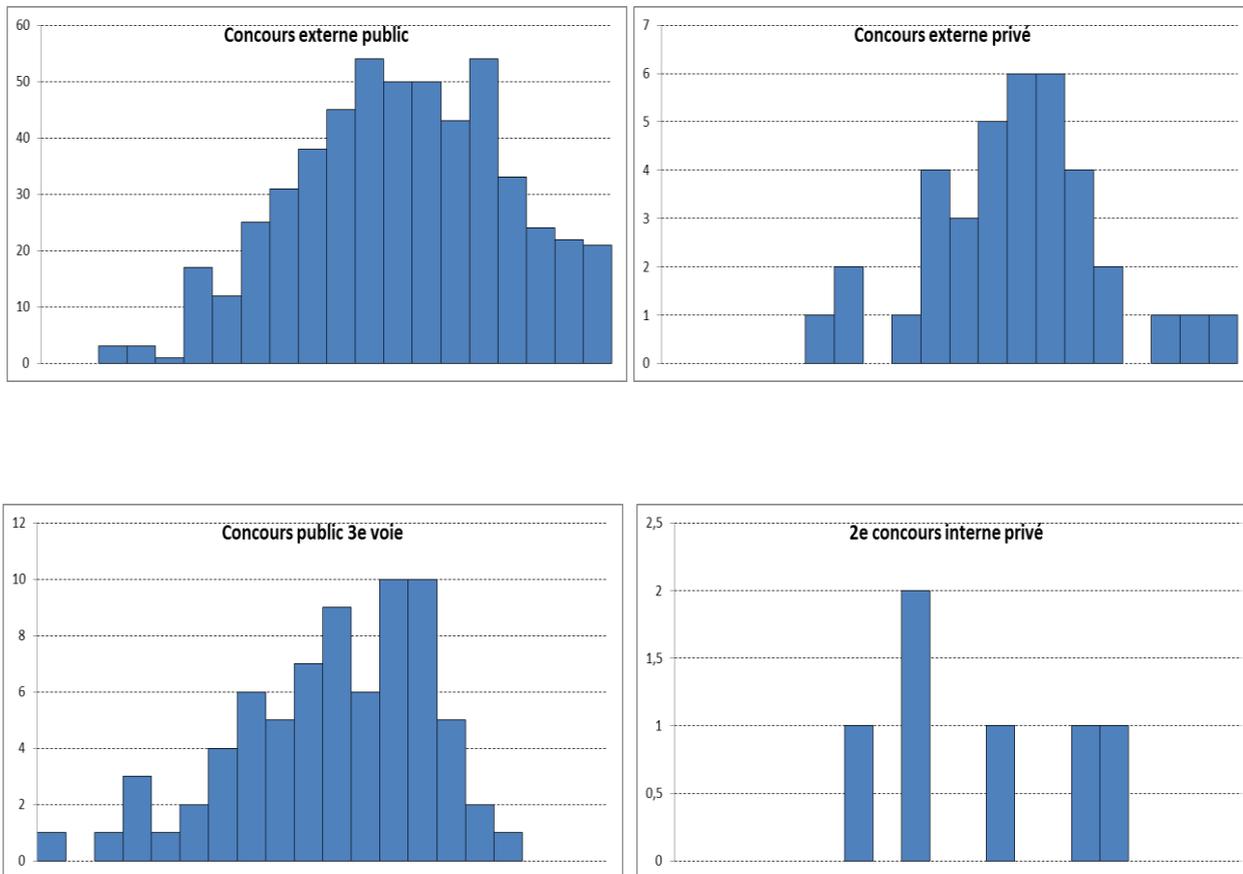
Il y a un **noyau conséquent de très bons et d'excellents candidats**, puisqu'un quart environ des candidats obtient une note supérieure ou égale à 30 sur 40.

2. Résultats comparés des quatre concours

a) Éléments statistiques

Paramètres	Public Concours externe	Public Troisième voie	Privé Concours externe	Privé Concours interne	Ensemble des copies
Nombre de copies	526	73	37	6	642
Moyenne	25,19	20,47	24,2	21,83	24,56
Écart-type	7,4	6,7	6,2	7,3	7,2
Minimum	5	1,75	10,75	12,5	1,75
1 ^{er} quartile	20	15,9	20,1	16,2	19,9
Médiane	25,25	21,4	24,25	20,5	24,8
3 ^e quartile	30,75	25,75	27,9	29,4	30,25
Maximum	40	32,5	38	31,4	40
Éliminés	7	6	0	0	13
Éliminés (en % du total des candidats)	1,3 %	8,2 %	0,0 %	0,0 %	2,0 %

Les répartitions des notes des quatre concours, réparties par intervalles de deux points sont rassemblées ci-après.



b) Commentaires

Les candidats des concours externes, de l'enseignement public comme de l'enseignement privé, réussissent nettement mieux l'épreuve de mathématiques que ceux des autres concours.

Leur moyenne est voisine de 25 sur 40, supérieure de 3 points à celle du concours interne et de 3,5 point à celle du 3^e concours. On peut sans doute attribuer cela à des connaissances mathématiques plus récentes chez les candidats aux concours externes, sans doute étudiants pour une proportion importante d'entre eux, et ayant suivi une préparation à l'ESPE pour ceux du concours externe.

Les candidats les plus brillants, ayant une note supérieure ou égale à 32 sur 40, proviennent majoritairement du concours externe public (67 candidats, soit 12,7 % des candidats à ce concours) et minoritairement du concours externe privé (3 candidats, soit 8,1 % des candidats à ce concours).

Les 13 candidats ayant obtenu une note éliminatoire proviennent des deux concours de l'enseignement public (7 au concours externe, 6 au 3^e concours). Pour ce dernier concours, la proportion d'éliminés est la plus importante (8,2 % des présents). Ce dernier constat est comparable à la situation des précédentes sessions.

3. Acquis des candidats

Les acquis des candidats sur six compétences qui étaient significativement mises en jeu dans le sujet ont été évalués par les correcteurs. Le tableau qui suit en dresse une synthèse.

Compétence	Nombre de candidats ayant montré l'acquisition de la compétence	Pourcentage d'acquisition
Calcul de grandeurs géométriques	535	83 %
Utilisation d'un tableur	249	39 %
Lecture et compréhension d'un graphique	486	76 %
Fractions et pourcentages	242	38 %
Aisance correcte en calcul littéral	117	18 %
Analyse pertinente des productions d'élèves	396	62 %
Nombre de candidats	642	100 %

On peut en tirer les enseignements suivants.

- Les compétences liées à la lecture graphique et celles liées au calcul de grandeurs géométriques sont très bien acquises. Cela peut s'expliquer par le fait que la lecture et l'exploitation de graphiques sont présentes dans tous les cursus scolaires et universitaires, et sont de ce fait familières à tous. D'autre part, les compétences géométriques mises en œuvre dans le sujet étaient cette année relativement classiques et modestes, limitées au théorème de Pythagore et au calcul de périmètres et d'aires de figures usuelles.
- La maîtrise du tableur est décevante, avec seulement deux candidats sur cinq connaissant la notion de formule de calcul, qui était la seule – et modeste – notion requise. Ce constat est inquiétant au regard de la nécessaire formation des élèves du cycle 3 aux outils numériques, notamment à l'utilisation du tableur comme outil de recherche et d'investigation numérique.
- Les compétences en calcul littéral, comme chaque année, sont alarmantes, avec moins d'un candidat sur cinq montrant une maîtrise correcte de ce langage. Il faut rappeler que les attendus de fin de cycle 4 en ce domaine sont modestes, limités à quatre items :
 - mettre un problème en équation en vue de sa résolution ;
 - développer et factoriser des expressions algébriques dans des cas très simples ;
 - connaître et comprendre les notions de variable et d'inconnue ;
 - utiliser le calcul littéral pour prouver un résultat général, pour valider ou réfuter une conjecture.
- L'analyse pertinente des productions d'élèves est globalement satisfaisante, avec une réussite convenable par 62 % des candidats. Dans la troisième partie de l'épreuve, le repérage des réussites et des erreurs d'élèves, qui était assez simple dans les documents fournis, a été bien réussie, car l'on pouvait répondre sans avoir forcément travaillé particulièrement ces questions. Cependant, la proposition de pistes de remédiation a été bien trop lacunaire dans les copies. Enfin, les connaissances sur la multiplication, qui étaient mobilisées dans cette partie, n'ont pas été, au vu des copies, à la

hauteur des attendus. Sur cette notion, les candidats des sessions futures doivent réfléchir à une progressivité des apprentissages qui donne du sens aux procédures calculatoires, et notamment au décalage de la virgule lorsqu'on multiplie ou qu'on divise par 10, 100, ..., ainsi qu'à la technique des opérations posées. Dans l'enseignement, la construction du sens chez les élèves doit combiner le recours aux fractions décimales, en début d'apprentissage, et le développement d'automatismes irréversibles, par une pratique régulière incluant les procédures mentales.

III – CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Le programme de l'épreuve écrite de mathématiques a été modifié à la rentrée 2016, ce qui requiert des futurs candidats une prise en compte des aménagements et modifications à partir des sessions futures. Citons notamment parmi les points nouveaux, qui doivent être travaillés :

- l'algorithmique, récemment introduite au cycle 4 comme une nouvelle partie des programmes. Les futurs candidats doivent s'entraîner sur des logiciels d'algorithmique de base, tels que *Scratch*, ou des exercices en ligne (*Blockly Games*, *studio.org*) ;
- le repérage, sous toutes ses formes : coordonnées, déplacements divers dans le plan ou l'espace, coordonnées géographiques, lecture de plans, de cartes IGN ou d'autres supports ;
- les transformations géométriques (symétries, rotations, translations, homothéties), en liaison avec les propriétés géométriques associées ainsi qu'avec les « belles figures » (frises, pavages, rosaces) ;
- les triangles égaux et les triangles semblables ;
- les notions de probabilités, introduites au début du cycle 4.

Il faut par ailleurs rappeler les conseils donnés de façon récurrente, indépendamment de ce changement de programme. Les candidats doivent s'entraîner :

- à résoudre des tâches complexes et des problèmes ouverts ;
- à répondre à des questions de base sur le tableur (utilisation de formules de calcul, adressages absolu et relatif, ...) et sur les logiciels de géométrie dynamique ;
- à répondre à des questions où la prise d'initiative est sollicitée ;
- à rédiger un raisonnement géométrique avec rigueur et précision ;
- à comprendre l'information à travers un texte, un tableau, un graphique, un document, et à connaître les principaux indicateurs statistiques ;
- à posséder et entretenir quelques bases sur le calcul littéral, telles qu'elles sont déclinées dans les attendus de fin de cycle 4 (voir supra).

Enfin, il faut réitérer des conseils sur la « posture » attendue d'un candidat.

La rigueur est un élément important d'appréciation. On attend qu'un candidat cite un théorème utilisé, qu'il respecte les notations en vigueur, qu'il structure sa pensée dans le déroulement d'un calcul ou dans celui d'une démonstration.

Le délayage doit être évité, au profit de la concision et de la précision, notamment celle du vocabulaire mathématique.

On attend d'un candidat qu'il soit honnête. Lorsque le candidat ne sait pas résoudre une question, il peut parfois être préférable de l'admettre clairement.

La qualité des écrits doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du candidat, sous peine d'être pénalisé. Un futur professeur d'école doit en effet montrer une bonne maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), mais doit également présenter des écrits lisibles sur sa copie.

Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2017
Épreuve d'admissibilité
Français

I – DONNÉES STATISTIQUES

651 travaux évalués

LDI Second concours interne privé	LGE Concours externe public
6 copies	530 copies
Note inférieure 13,50/40	Note inférieure 04,38/40
Note supérieure 24/40	Note supérieure 37,50/40
Moyenne 19,46/40 médiane 21/40	Moyenne 20,38/40 médiane 20,75/40
<i>Candidats éliminés : 0</i>	<i>Candidats éliminés : 36</i>
Moyenne exercice I : 7,13/11	Moyenne exercice I : 5,72/11
Moyenne exercice II : 5,58/11	Moyenne exercice II : 5,49/11
Moyenne exercice III : 3,33/13	Moyenne exercice III : 5,86/13
Langue : 3,42/5	Langue : 3,21/5
LHE Concours externe privé	LVE Troisième concours
39 copies	76 copies
Note inférieure 02,50/40	Note inférieure 07,13/40
Note supérieure 31/40	Note supérieure 33,50/40
Moyenne 18,47/40 médiane 19,88/40	Moyenne 19,49/40 médiane 20,31/40
<i>Candidats éliminés : 7</i>	<i>Candidats éliminés : 9</i>
Moyenne exercice I : 4,74/11	Moyenne exercice I : 5,86/11
Moyenne exercice II : 5,24/11	Moyenne exercice II : 4,89/11
Moyenne exercice III : 5,16/13	Moyenne exercice III : 4,95/13
Langue : 3,08/5	Langue : 3,72/5

353 copies obtiennent une note supérieure à 20 : 54%

33 copies obtiennent une note supérieure à 30 : 5%

52 candidats, ayant obtenu une note inférieure ou égale à 10, ont été éliminés (7,98%)

II – ANALYSE ET PRÉCONISATIONS, PRENANT EN COMPTE LES SYNTHÈSES DES CORRECTEURS ACADEMIQUES

Présentation des copies

Le manque de soin et de clarté continue à caractériser certains travaux, malgré les rapports du jury qui s'en étonnent à bon droit depuis des années. Quelques rappels de bon sens à ce sujet :

- une copie illisible ou peu lisible, de fait, se trouve lourdement sanctionnée dès lors que les réponses et les productions ne peuvent pas être déchiffrées ;
- une mise en page aérée et maîtrisée de la copie est une nécessité. Le candidat peut tout à fait écrire une ligne sur deux s'il le souhaite.

PREMIÈRE PARTIE – QUESTION RELATIVE AUX TEXTES PROPOSÉS

Analyse

Textes et problématiques du corpus, par leur richesse et leur intérêt, sont de nature à favoriser la réflexion des candidats.

La question proposée (« Vous analyserez la façon dont les textes du corpus questionnent la relation entre monstruosité et humanité ») permet de concevoir une pluralité de problématiques et d'organisations de la synthèse.

Les auteurs choisis (Chrétien de Troyes ; Racine ; Hugo ; Ionesco), inscrits dans la culture générale des collégiens et des lycéens, ne doivent pas déstabiliser des candidats ayant suivi un long cursus universitaire.

Les principes de l'exercice sont connus dans leur ensemble mais certains sont peu mis en œuvre véritablement (certains des éléments suivants reprennent le rapport de jury de la session 2016) :

- la problématique proposée par le candidat ne peut pas reprendre la question offerte par le sujet, qui se veut piste de lecture générale. Rappelons cette évidence : *une problématique pertinente est caractérisée* ; sa formulation renvoie ainsi de manière explicite aux textes composant un corpus singulier et ne peut donc pas être générale, *a fortiori* universelle ;
- la notion de plan n'est pas toujours maîtrisée. Rappelons cette autre évidence : *un plan est une organisation et raisonnée et explicite de la pensée*, pas une suite de remarques sans ordre. Puisqu'il assure par nature une progression de la pensée, *un plan pertinent se caractérise toujours par le fait qu'aucun temps qui le compose ne peut être déplacé, pour apparaître plus tôt ou plus tard dans le développement*. A l'inverse donc, le fait de pouvoir intervertir tout ou partie du développement indique à coup sûr le caractère très fragile voire irrecevable de ce qui est présenté comme un plan ;
- l'exercice relevant de la synthèse, plan et développement doivent *mettre en perspective* les textes de manière continue, nuancée et approfondie. Une simple présentation juxtaposée des textes, qui ne relève pas de la synthèse, est souvent proposée cependant ;
- certaines copies ne s'appuient pas suffisamment sur les textes, jamais ou très peu cités parfois ;
- *la paraphrase, interdite par nature, est présente dès lors que l'analyse des textes n'est pas ou plus conduite* ;
- la *conclusion* est trop souvent la reprise de l'introduction ou le rappel du plan alors qu'elle constitue *le sommet de l'exercice* : le moment où l'on répond de manière explicite à la problématique initiale.

Les meilleures synthèses sont celles qui acceptent d'interroger les textes littéraires pour en dégager une réflexion essentielle. Rappelons que la littérature questionne le sens du monde ou la représentation que l'on s'en fait et la condition humaine.

Quelques pistes :

- la construction littéraire de la figure du monstre ;
- le monstre figure de l'altérité ;
- l'enjeu moral voire métaphysique des textes (le bien et le mal) ;

- la mise en question de l'ordre social ou moral par le monstre ;
- le monstre interrogeant la condition humaine, ou la limite entre humanité, animalité et inhumanité ;
- les liens multiples et divers entre monstres et héros ;
- la valorisation du monstre (héros du récit voire héros moral) ;
- la réaction de l'autre face au monstre.

Préconisations

- rédiger une synthèse qui, pour le moins, s'inscrive dans *les principes* de l'exercice, rappelés ci-dessus ;
- *écarter toute approche formaliste* de l'exercice aux dépens de la qualité de la pensée ;
- oser *se confronter* à la difficulté des textes, sans esquive ni recours à la paraphrase ;
- oser proposer une *lecture ouverte* des textes, capable de mettre en lumière des dimensions ou des aspects multiples ;
- ne jamais perdre de vue que la littérature relève de la pensée, vivante et en mouvement, et donc *du questionnement plus que de la réponse*.

DEUXIÈME PARTIE – CONNAISSANCE DE LA LANGUE

▪ Exercice 1

Analyse

L'exercice demande de remplacer des termes ou expressions de l'extrait de Racine par des éléments de sens équivalents en contexte. L'enjeu relève donc d'abord des compétences de lecteur ; trouver ensuite un équivalent est aisé si le sens contextuel initial a été perçu.

<i>Termes ou expressions du texte</i>	<i>Équivalents possibles</i>
« coursiers »	chevaux ; montures
« la plaine liquide »	la mer ; l'océan ; la grande étendue de la mer ; la mer calme
« une montagne humide »	une vague gigantesque ; un immense soulèvement d'eau
« L'onde »	la vague ; l'eau en mouvement

Préconisations

Connaître et appliquer bien davantage des techniques qui permettent la maîtrise du sens du lexique en situation :

- prendre en compte le contexte général du passage (le surgissement d'un monstre marin) pour formuler des hypothèses plausibles par rapport à celui-ci ;
- être attentif au contexte proche du terme pour le comprendre (le terme « coursiers » complète le nom « crin ») ;
- être sensible aux dénotations ou aux connotations des termes pour proposer des analyses et équivalents plausibles en contexte particulier (« coursier » renvoie à la course ; « plaine » désigne une grande étendue avec peu de relief ; le terme « montagne » désigne quelque chose de vertical et de très grande hauteur ; « onde » signifie mouvement) ;
- dans l'analyse d'une expression, c'est le terme inattendu par rapport au champ lexical dominant, le monde marin ici, qui doit être au cœur de l'explication : « la *plaine* liquide » ; « une *montagne* humide ».

▪ Exercice 2

Analyse

L'exercice demande un classement raisonné des nombreux pronoms personnels du passage de Racine choisi. Très peu de candidats ont proposé un classement selon les formes (forme conjointe – forme conjointe réfléchie – forme disjointe). On pouvait néanmoins proposer un classement fondé sur les quatre fonctions des pronoms personnels dans l'extrait : sujet – objet direct – objet indirect – complément circonstanciel ou complément d'attribution (« pour moi »).

Préconisations

- savoir repérer de manière discriminante la catégorie des pronoms personnels. Il est indispensable que les candidats connaissent et maîtrisent, pour le moins, la terminologie grammaticale des nouveaux programmes exigée en fin de cycle 4 (cf. tableau synoptique en annexe) ;
- proposer un classement qui prenne en compte toutes les catégories.

▪ Exercice 3

Analyse

L'exercice demande de justifier l'orthographe des terminaisons en [e] choisies dans un extrait du texte de Chrétien de Troyes. Un simple constat ne suffit donc pas : on attend une explication, même simple.

orthographe	justification
« Écoutez »	impératif – 2ème personne du pluriel
« veiller »	infinitif
« essuyé »	participe passé employé avec avoir, sans accord
« souillée »	adjectif épithète accordé au nom « épée », féminin singulier
« dressé »	épithète détachée, accordée au pronom masculin singulier « il »
« épée »	nom féminin singulier
« humilité »	nom féminin en – « té » : catégorie qui ne prend pas la marque du féminin

Préconisations

- comprendre que l'enseignement de l'orthographe doit privilégier la mise en lumière des *faits de système* ;
- s'obliger donc dans les réponses à montrer que les cas à traiter ici s'inscrivent dans des mécanismes d'accord ou des paradigmes réguliers et faisant système.

▪ Exercice 4

Analyse

Réussir l'analyse de la valeur des quatre temps choisis dans un passage du texte de l'Unesco suppose de connaître la notion de « valeur », souvent ignorée par les candidats.

Rappel : l'analyse d'une forme verbale peut explorer quatre domaines : morphologie – valeur(s) temporelle(s) – valeur(s) aspectuelle(s) – valeur(s) modale(s).

Temps – occurrence(s)	Valeur
Passé composé – « j'ai eu »	Action passée (valeur temporelle) et achevée (valeur aspectuelle)
Futur – « Ça viendra » ; « je n'aurai » ;	Action à venir (valeur temporelle) ; futur prédictif ou de promesse (valeur modale)
Présent – toutes les didascalies	Présent d'énonciation (valeur temporelle)
Présent – « c'est laid » ; « j'ai la peau flasque »	Présent étendu ou duratif : qualifiant un procès ou une action qui dure (valeur temporelle)
Conditionnel présent – « comme je voudrais » ; « il m'en faudrait »	Conditionnel à valeur d'irréel du présent et de souhait ici (valeur modale)

Préconisations

- la réponse doit montrer que la notion de valeur, essentielle à l'analyse du sens des formes verbales, n'est pas ignorée ;
- on peut proposer plusieurs pistes (valeur temporelle ou modale du futur) ;
- si un terme scientifique est ignoré ou ne revient pas en mémoire (présent d'énonciation ; duratif), on doit essayer néanmoins d'exprimer la valeur avec des termes simples.

TROISIÈME PARTIE – ANALYSE DE SUPPORTS D'ENSEIGNEMENT

▪ Exercice 1 – description du corpus et des sélections opérées

Analyse

La nature de l'exercice est essentiellement didactique : on demande au candidat de décrire comment le professeur rassemble, élimine, recompose éventuellement des ressources documentaires, littéraires ou artistiques mobilisées.

Préconisations

- on peut proposer une réponse organisée simplement : éléments conservés à l'identique – éléments éliminés – éléments privilégiés ;
- même s'il ne s'agit pas de proposer une analyse approfondie de la séquence, demandée en exercice 3, il est possible de faire une brève synthèse des sélections opérées.

▪ Exercice 2 – mise en lumière des compétences travaillées

Analyse

On attend du candidat qu'il connaisse parfaitement les compétences des nouveaux programmes. On attend surtout qu'il soit capable, au sein de ces compétences générales, de distinguer les acquis précisément visés dans la séquence pédagogique proposée, en lien avec chacune des activités.

Préconisations

- rappel : les compétences des programmes relèvent d'un *référentiel* : leur *formulation, volontairement universelle, doit recouper l'ensemble du champ des possibles* (Écrire – cycle 3 « Produire des écrits variés ») ;
- lorsque que l'on propose des compétences à travailler en classe, les formulations du référentiel des programmes gagnent donc à être *déclinées* et donc *caractérisées* (ici : produire un texte narratif) ;
- une séquence pédagogique ne se réduit pas à une liste de compétences travaillées : elles doivent être *hiérarchisées* et *mises en perspective*. Ont été valorisées les trop rares réponses capables d'une présentation raisonnée et stratégique des compétences ;
- les nouveaux programmes insistent suffisamment sur *le lien* entre les différentes composantes du français pour qu'il y soit fait explicitement mention dans les réponses (quelques exemples : écrire pour réfléchir ; écouter pour comprendre l'essentiel d'un récit ; écrire pour installer une posture d'auteur).

▪ Exercice 3 – analyse des choix d'exploitation des ressources et des activités proposées

Analyse

On attend, comme pour tout ce qui relève de la réflexion didactique ou pédagogique, une analyse à la fois *précise, étayée et nuancée*.

Préconisations

- déterminer les éléments négatifs et positifs selon ce critère simple : dans quelle mesure l'exploitation des ressources et les activités favorisent-elles les acquis des élèves ?
- l'esprit des nouveaux programmes incite également à analyser une proposition de séquence en fonction de la prise en compte explicite ou non de la diversité des élèves : le projet intègre-t-il une forme de différenciation ?
- Ont été valorisées les copies capables de mettre en lumière le défaut majeur de la séquence : *l'absence d'un enjeu littéraire ou moral essentiels*. Séquence et formulation de la problématique du programme littéraire retenue auraient dû permettre d'explorer les trois pistes majeures suivantes, sous forme de questionnement : la distinction personnage/héros dans une construction narrative – le héros comme figure archétypale dans l'épopée ou le mythe – la figure du héros comme modèle moral ;

▪ Exercice 4 – analyse de la production écrite de l'élève

Analyse

L'analyse doit prendre en compte les fragilités de la séquence proposée pour apprécier la production écrite, notamment le caractère confus de la consigne d'écriture (le verbe « imagine » est ambigu ; rien ne prépare l'élève à la maîtrise du point de vue interne).

Préconisations

- la réponse peut prendre en compte des réussites ou des compétences non académiques : le plaisir de raconter notamment ;
- la réponse peut proposer une analyse raisonnée ou un classement : respect des consignes – posture d'auteur – compétences de scripteur – maîtrise de la langue écrite.

Langue

La qualité de la langue écrite des candidats est prise en compte ; le mode d'évaluation décidé pour le concours s'inscrit dans l'évaluation positive : plus la langue s'avère de qualité, plus le candidat obtient de points dans la limite du barème (5 points).

Il est donc stratégique de travailler la qualité de sa langue écrite lorsque l'on prépare le concours, en en faisant un objectif spécifique, dans trois domaines : lisibilité – maîtrise de la grammaire de discours – maîtrise de l'orthographe.

Il est vain en revanche de prétendre devenir professeur des Écoles, pour y enseigner, entre autres, la maîtrise du français écrit dès lors que l'on ne le maîtrise pas pleinement.

III – CONSEILS AUX CANDIDATS

Conseils scientifiques (maîtrise des connaissances ou des programmes)

Maîtriser davantage les nouveaux programmes en vigueur, dont la lettre n'est pas suffisamment connue ni l'esprit suffisamment compris. Des pistes majeures, détaillées ci-dessus en B :

- comprendre qu'un élément du programme de littérature n'est pas une thématique mais une problématique ;
- connaître parfaitement les compétences des programmes, à valeur de référentiel ;
- comprendre que les activités fondamentales du français sont liées et être capable de penser ce lien ;
- connaître la terminologie grammaticale des nouveaux programmes.

Première partie

- maîtriser des savoirs exigés au lycée dans le domaine littéraire : grands mouvements littéraires et esthétiques – genres – tonalités et registres ;
- maîtriser les enjeux essentiels de la lecture des textes littéraires : stratégies interprétatives – inférence
- maîtrise de l'implicite dans le texte et hors texte (lien du texte avec un univers de référence).

Deuxième partie

- envisager la langue dans sa dimension systématique de manière prioritaire ;
- dans la démarche réflexive qui doit être celle d'un(e) futur(e) professeur(e), oser interroger la taxinomie grammaticale ;
- ne pas oublier que la langue est à penser : nommer les choses sans réflexion, organisation ni finalité n'est pas étudier la langue.

Troisième partie

- l'étude d'une œuvre littéraire ou artistique se justifie par une finalité essentielle : interroger le sens du monde ; interroger la condition humaine ; interroger et construire des valeurs.

Conseils méthodologiques

Première partie

- se familiariser davantage, lors de la préparation du concours, à la technique d'analyse des textes littéraires, qui suppose de mettre en œuvre des stratégies interprétatives, fondées sur la capacité d'inférence et de maîtrise de l'implicite ;
- s'interdire de produire une synthèse qui s'écarte des principes de l'exercice.

Deuxième partie

- organiser les réponses, en ne perdant pas de vue qu'un simple relevé d'occurrences ou de faits ne suffit pas à rendre compte de la langue et encore moins à la penser.

Troisième partie

- face aux supports d'enseignement présentés, ne pas perdre de vue les pistes d'analyse essentielles suivantes : acquis des élèves dont on vise un degré précis de maîtrise – hiérarchisation et enchaînement des activités et des situations pédagogiques pour permettre ces acquis – prise en compte de la diversité des élèves – évaluation des acquis (évaluation formative ; formatrice ; sommative).

Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2017

Épreuves d'admission

Références :

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles Journal officiel n°0099 du 27 avril 2013-NOR : MENH1310119A

La nature et le déroulement des épreuves d'admission sont définis par l'arrêté du 19 avril 2013 référencé ci-dessus auquel les candidats doivent se reporter.

Les candidats ont montré lors des épreuves des niveaux très hétérogènes. Certains présentaient des connaissances solides et une réflexion déjà bien installée, d'autres en revanche ont montré des connaissances superficielles (voire inexistantes) et une préparation tout à fait insuffisante.

On attend des candidats qu'ils fassent preuve d'un minimum de culture générale (surtout dans le domaine proposé) pour ce qui est, au moins, de celles qui permettent d'enseigner les programmes.

L'expression et la communication sont des aspects importants, pour ne pas dire fondamentaux, en particulier lors de l'exposé. On rappellera qu'une voix posée mais modulée, la capacité à insister sur certains aspects, sont des atouts pour le candidat. Inévitablement, les membres de la commission se poseront la question de savoir si le candidat sera entendu par les élèves, s'il saura retenir leur attention.

De même, le registre de langue doit être celui que l'on peut attendre d'un professeur des écoles. On rappellera enfin qu'une tenue vestimentaire et une posture correctes devant la commission sont, à minima, nécessaires.

I - ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Nombre de candidats : 502

31 candidats admissibles se sont révélés irrecevables avant les épreuves d'admission (pièces du dossier non fournies) ou ont abandonné pendant la durée des deux épreuves d'admission.

Nombre de candidats présents : 471

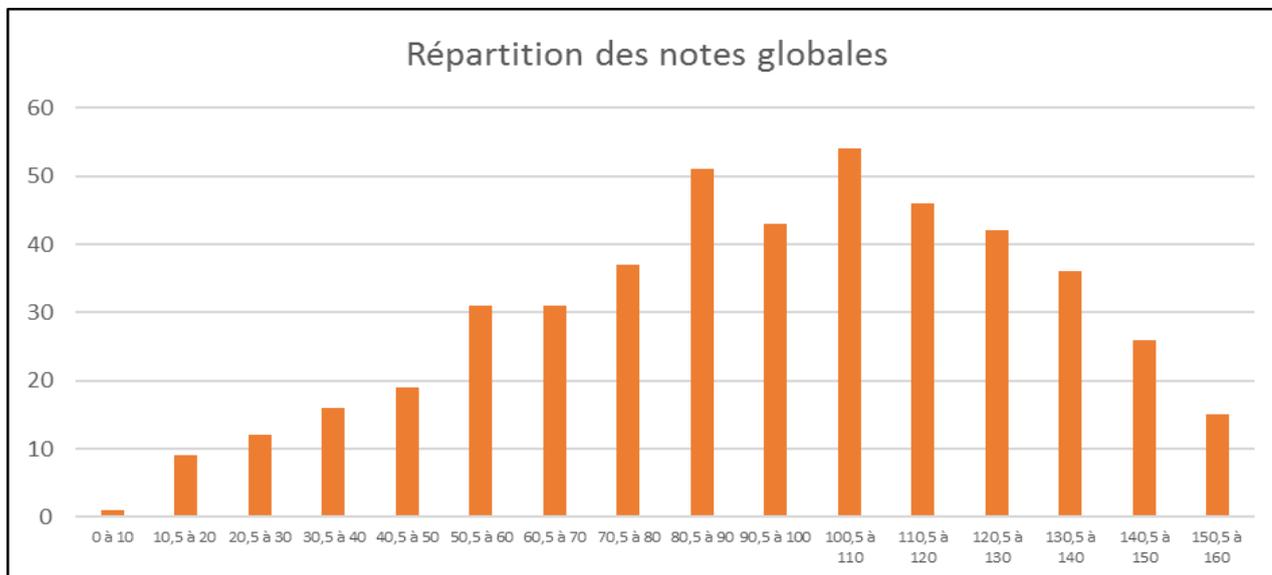
Moyenne générale épreuves 1 et 2 cumulées :

Moyenne des épreuves / 160 : **94,26**

Médiane : **96**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60	60,5 à 70	70,5 à 80
1	9	12	16	19	31	32	38
80,5 à 90	90,5 à 100	100,5 à 110	110,5 à 120	120,5 à 130	130,5 à 140	140,5 à 150	150,5 à 160
51	43	54	46	42	36	26	15



1 candidat a obtenu **6 points**.

2 candidats seulement ont obtenu le maximum de **160 points**.

Répartition par sexe et moyennes

	Nombre	
	Hommes	Femmes
	77	394
	16,35%	83,63%
Epreuve 1 : /60	38,83	38,65
Epreuve 2 : /100	50,51	55,81
Note Globale	93,52	94,47

II – ÉPREUVE 1 : présentation d'une mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

1. NATURE DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format « Compact Disc » ou clé USB). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique « Compact Disc » ou clé USB, dans un délai et selon des modalités fixées par le jury. Ce dossier se compose de deux ensembles :

- *une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu,*
- *la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.*

L'épreuve comporte :

- la présentation du dossier par le candidat (vingt minutes)
- un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.

Durée de l'épreuve : 1 h 00.

2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Moyenne totale de l'épreuve : **38,58 / 60**

Médiane : **40**

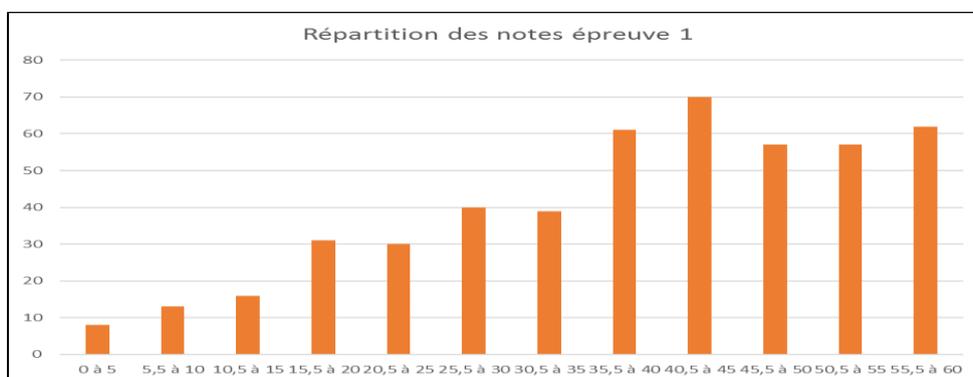
Note la plus basse : 1,50/60

Note la plus haute : 60/60

37 candidats ont obtenu la note maximale de 60.

Répartition des notes :

0 à 5	5,5 à 10	10,5 à 15	15,5 à 20	20,5 à 25	25,5 à 30
8	13	16	31	30	40
30,5 à 35	35,5 à 40	40,5 à 45	45,5 à 50	50,5 à 55	55,5 à 60
39	61	70	57	57	62



Notes obtenues aux deux parties de l'épreuve :

	EXPOSÉ	ENTRETIEN
Note la plus haute	20	40
Note la plus basse	0,5	1
Moyenne	13,07	25,57

Durée moyenne de l'exposé : **19 minutes**

Exposé le plus court : **10 minutes**

Nombre de candidats par domaine :

	TOTAL	%
Géographie	43	9,60
Histoire	112	23,78
Éducation musicale	51	10,83
Arts visuels/Histoire des arts	55	11,68
Sciences et technologie	164	34,82
Enseignement moral et civique	46	9,77
Nombre candidats	471	100,00

Cycles concernés par les dossiers des candidats présents :

	C1	C2	C3	Total
Géographie	8	15	20	43
Histoire	6	19	87	112
Éducation musicale	11	18	22	51
Arts visuels/Histoire des arts	16	11	28	55
Sciences et technologie	40	59	65	164
Enseignement moral et civique	3	21	22	46
	84	143	244	471
%	17,83	30,36	51,80	100,00

Résultats par domaines :

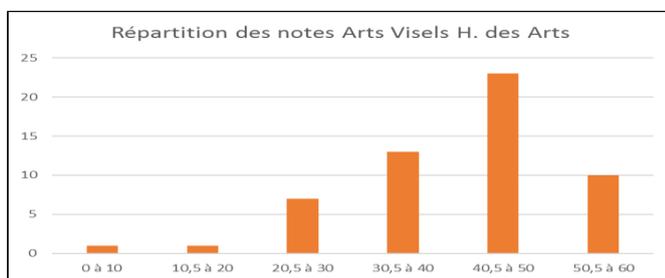
	Note + basse	Note + haute	Moyenne exposé	Moyenne entretien	Moyenne /60
Géographie	3	60	12,67	23,40	36,07
Histoire	5	60	12,38	24,14	36,53
Éducation musicale	2	60	13,53	27,76	41,29
Arts visuels/Histoire des arts	16	58	13,95	27,21	41,15
Sciences et technologie	0,5	60	13,14	25,89	39,03
Enseignement moral et civique	1	60	13,13	25,61	38,73

Domaine : Arts visuels / Histoire des Arts

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : 55

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
1	1	7	13	23	10

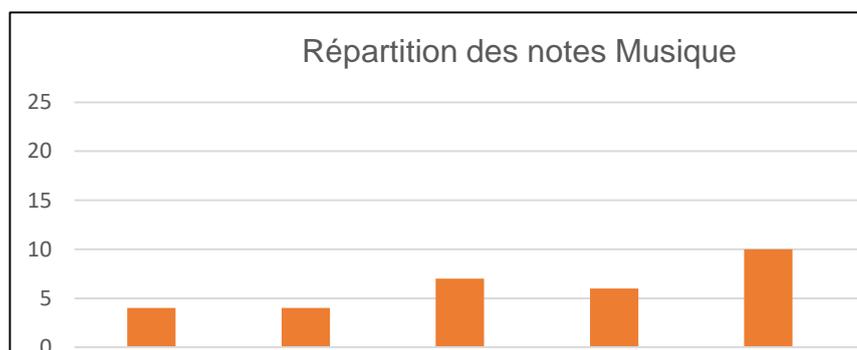


Domaine : Éducation musicale

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : 51

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
4	4	7	6	10	20

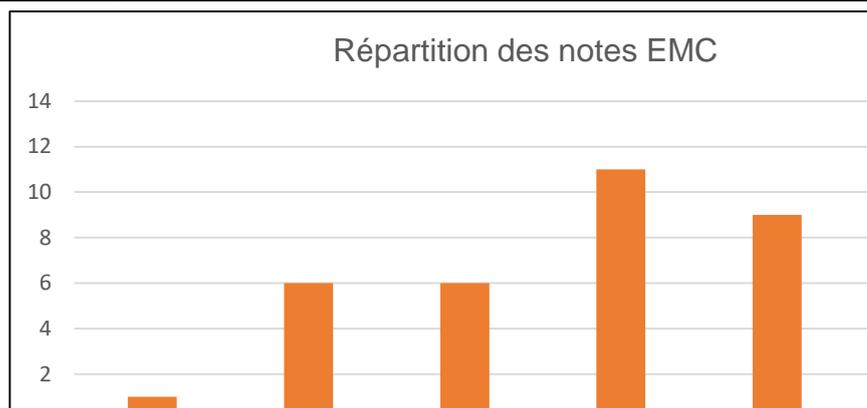


Domaine : Enseignement moral et civique (EMC)

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : 46

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
1	6	6	11	9	13

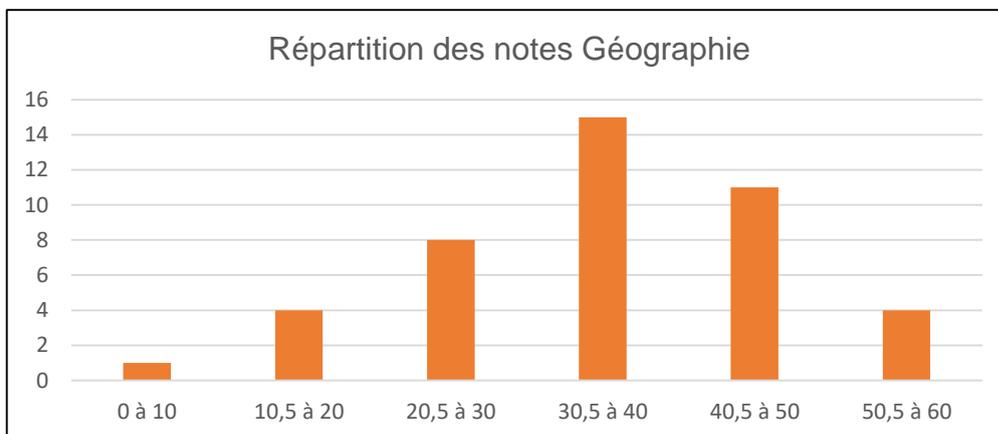


Domaine : Géographie

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : 43

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
1	4	8	15	11	4



Domaine : Histoire

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **112**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
7	15	17	21	25	27

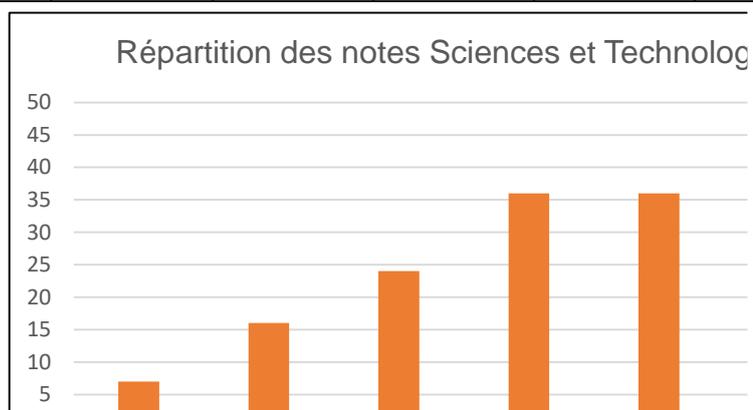


Domaine : Sciences et Technologie

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **164**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
7	16	24	36	36	45



3. LES DOSSIERS

Rappels préliminaires :

À quelques rares exceptions près, les dossiers cette année étaient tout à fait conformes, en termes de présentation comme de contenus, aux demandes des textes. **Il paraît cependant important de rappeler que les dossiers doivent comporter un titre dès leur première page et être paginés.** Ils doivent être reliés correctement (éviter un simple trombone).

Les documents utilisés doivent impérativement être identifiés, les textes ou citations, repris intégralement doivent apparaître clairement avec le nom de leur auteur (ou, dans certains cas, le site dont ils sont extraits). Ils doivent être soignés, lisibles (copier/coller de bonne qualité).

Les sources doivent être vérifiées et hiérarchisées.

Les commissions vérifient de manière systématique un certain nombre d'éléments sources du dossier. Deux candidats ont eu à répondre cette année de la copie partielle ou intégrale de leur dossier sur Internet. C'est une attitude totalement inacceptable qui relève du plagiat.

On constate cette année un nouveau rééquilibrage entre les cycles dans les dossiers proposés. Si en 2015, 74,43 % des dossiers remis portaient sur des séquences proposées au cycle 3, ils n'étaient plus en 2016 que 68,55 %, et ne sont cette année que 51,8 %. C'est essentiellement vers le cycle 2 que ce rééquilibrage se fait. La maternelle reste la moins abordée avec seulement 17,83 %.

Comme les années passées, ils représentent un panel assez divers du point de vue des contenus et de la qualité des propositions rapportées.

En revanche, les séquences sont encore pour la plupart standardisées, voire formatées, et les candidats ayant pris le risque de présentations sortant de ces standards ont, le plus souvent, été favorablement remarqués.

Cette année encore, il apparaît que, pour beaucoup de candidats, les éléments théoriques ne sont pas assez maîtrisés. Ils se limitent pour certains aux éléments exposés dans le dossier. De nombreux candidats doivent d'ailleurs les relire avant de se présenter à la commission. Certains se montrent même incapables d'appréhender ces éléments lorsqu'ils sont invités à les expliciter.

Il semble aussi important de rappeler qu'il faut élargir et approfondir ses connaissances par la lecture d'ouvrages théoriques donc ne pas se contenter de la simple consultation de sites Internet. Une bonne culture générale (qui dépasse le thème abordé, au moins dans le domaine ciblé) ne peut être qu'un atout apprécié lors de l'entretien. Quelle que soit la qualité des sites explorés, un dossier ne saurait se suffire d'une simple sitographie.

La lecture « à haute voix » du dossier en guise de présentation est à proscrire, ce qui ne veut pas dire que le candidat n'a pas le droit de s'appuyer sur le dossier qui lui est remis.

Quelques remarques et conseils :

- **avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant** (et cela dans tous les niveaux quel que soit le cycle) est nécessaire. La connaissance du socle commun et des programmes, semble un minimum exigible, même s'il n'est pas demandé d'en faire une présentation exhaustive ;
- **l'enseignement spiralaire n'est que peu abordé ;**
- même si les candidats les présentent ainsi, les séquences proposant une réelle mise en activité des élèves restent rares. Les modalités réellement mises en œuvre sont souvent très transmissives sous des approches qui se voudraient constructivistes ;
- **l'évaluation et la différenciation** ont été globalement bien intégrées dans les séquences proposées et abordées de manière moins superficielle, même si elles demeurent encore insuffisamment maîtrisées et exploitées. Cependant, on continue à attendre des candidats qu'ils soient en capacité de prendre en compte **avant la séance** la diversité des élèves qui leur seront confiés afin d'éviter les échecs et les difficultés plutôt que de tenter de remédier à ces difficultés *a posteriori*. **Si cet écueil est moins présent, il reste encore trop fréquent ;**

- **l'école entre dans l'ère du numérique.** Certains candidats ont su, avec beaucoup de justesse, intégrer dans leur séquence des supports numériques qui ne soient pas simplement des pis-aller, sans les calquer de manière irréfléchie, mais qui soient de réels supports aux apprentissages des élèves. Les commissions ont toujours accueilli ces propositions avec beaucoup d'intérêt et ils n'ont pas manqué d'en tirer le meilleur parti ;
- lorsque le dossier est étayé par un support numérique (les supports sont plus nombreux mais trop souvent mal exploités ou inutilisés cette année) il est important qu'il ne soit pas une reprise du texte du dossier mais qu'il apporte une dynamique différente ou vienne compléter les propos ou l'approche du dossier. **Certains candidats, trop rares, se sont montrés brillants dans cet exercice et ont été félicités par la commission ;**
- la transversalité est le plus souvent abordée. Elle n'est cependant pas assez anticipée et les compétences visées sont trop souvent cloisonnées au domaine présenté. La plupart des candidats restent, sur ce domaine, assez superficiels. Les notions de tâches complexes, de situation problème et de projet sont très insuffisamment maîtrisées ;
- **attention à l'orthographe !** Le nombre d'erreurs orthographiques trouvées, cette année encore, dans certains dossiers est simplement inacceptable.

Plus spécifiquement :

- **Sciences**

L'analyse des dossiers met en évidence une très grande disparité entre les sciences naturelles d'une part et la physique et la technologie d'autre part dans les sujets traités dans les dossiers. C'est regrettable. Il existe dans ces deux derniers domaines d'excellentes séquences d'apprentissage à mener dans tous les cycles.

De nombreux candidats proposent une approche liée à la démarche d'investigation en sciences. Il serait bon que les séquences reprennent cette démarche et qu'ils en maîtrisent au moins les contenus. En ce sens, l'étude documentaire fait certes partie des possibilités, mais il est dommage que l'on se cantonne à cette seule étude dans une démarche d'investigation.

Il semble important de redire aussi aux candidats que la démarche scientifique s'appuie d'abord sur l'observation et la manipulation du réel avant l'introduction du document et/ou de la modélisation.

Les travaux et approches didactiques de la fondation « La Main à la Pâte » sont très souvent cités. Encore faut-il, lorsque c'est le cas, connaître correctement les démarches inhérentes à ces dispositifs et pouvoir les expliquer.

- **Enseignement civique et moral**

Les prestations des candidats se sont montrées beaucoup plus disparates cette année. Seuls les meilleurs ont su établir un véritable lien entre les bases scientifiques exposées et la séquence présentée.

- **Histoire Géographie**

Lorsque cela est possible, le lien entre l'actualité et le sujet exposé est apprécié.

Une connaissance minimum de la géographie de la France est indispensable (savoir situer une grande ville, une région ...) surtout quand ces éléments sont évoqués ou étudiés dans le dossier.

En histoire, les fondamentaux chronologiques doivent être maîtrisés. On a quelquefois des doutes sur l'auteur d'un dossier au vu du manque d'appropriation de ce dernier par le candidat lui-même. En général les documents supports sont pertinents en revanche leur exploitation n'est pas toujours en phase avec les objectifs et les compétences visées. Ces documents doivent être accompagnés d'un minimum d'information : date, auteur, ouvrage source.

Certains candidats rencontrent des difficultés à situer le sujet présenté dans des temps historiques, même proches, et dans une chronologie plus générale et dont la connaissance semble essentielle. Les liens existants entre les événements historiques sont insuffisamment maîtrisés. Certaines notions sont peu creusées. La démarche de l'historien n'est pas abordée.

Les jurys se questionnent sur le manque de diversité dans le choix des sujets présentés. Certaines périodes ou thématiques ne sont jamais abordées et apparaissent pourtant pleinement dans les programmes.

- **Arts visuels et histoire des arts**

Il s'agit de faire des choix dans les documents proposés, et non de recueillir telles quelles des informations encyclopédiques pour les compiler. Il est important de bien mettre en évidence les notions précises, les acquisitions effectives des élèves et pas seulement les objectifs généraux.

Il faut afficher des thèmes suffisamment bien choisis pour qu'ils permettent d'amener les élèves à des situations de création et d'expression.

Les œuvres et supports utilisés pour la présentation gagnent à être projetés chaque fois que cela est possible pour appuyer le propos.

- **Éducation musicale**

Les candidats doivent :

- approfondir les liens entre la musique et l'histoire des arts et se questionner plus avant sur les enjeux de la musique et l'impact sur l'école ;
- s'informer des éléments récents de recherche, afin d'adosser les fondements scientifiques à la didactique pour établir un lien dans le développement de la partie pédagogique.

Pendant l'exposé un support audio bien choisi peut utilement illustrer le propos (courts extraits sonores, témoignages d'un projet conduit...) rendant l'exposé vivant et documenté.

4. L'EXPOSÉ

Durée moyenne : **19** minutes (exposé le plus court : 10 minutes). Quelques candidats ont dû être arrêtés par leur commission au terme des 20 minutes mais, dans leur grande majorité, les exposés montraient une très bonne maîtrise du temps et une préparation sérieuse de ce point de vue.

Lorsqu'ils étaient accompagnés d'éléments numériques (18,5 % des dossiers présentés), ces **éléments numériques ne sont pas toujours exploités**. Ils ne sont même pas du tout utilisés dans certains cas, lors de l'entretien.

La plupart des candidats ayant choisi d'accompagner leur exposé d'un support numérique ont su tirer un bon parti de ce support. Si les commissions ne se montrent pas forcément plus favorables lorsque l'exposé est appuyé sur une présentation active (certains candidats se montrent clairement en difficulté dans la gestion minimale de leur propre production !), il n'en reste pas moins qu'un exposé dynamique montre le plus souvent la capacité de synthèse d'un candidat et offre une meilleure appréhension de la logique de la construction de son raisonnement. Il est donc plutôt conseillé, autant que faire se peut, de s'appuyer sur des documents, des illustrations (là aussi en nombre limité, mais choisis pour leur caractère explicite), ce qui signifie que la production d'un CD ou d'une clé USB (rendue au candidat à la fin de l'entretien), avec le dossier, est en général un point positif.

Les domaines choisis étant le plus souvent des domaines de formation spécifique des candidats, certains se retrouvent, lors de l'entretien, en grande difficulté pour synthétiser l'essentiel des connaissances qui doivent être la base des apprentissages proposés en classe.

Conseils et recommandations aux candidats :

- éviter absolument lors de la présentation de faire une « lecture » ou d'apprendre « par cœur » le dossier pour le réciter devant la commission. On attend du candidat qu'il ait déjà pris des distances au regard des propos écrits et qu'il puisse, de manière réflexive, montrer que sa réflexion, depuis les séances présentées, a encore cheminé et se prolonge ;
- élaborer un plan introductif et s'y tenir. Faire ressortir les points essentiels (le cas échéant, s'affranchir de la chronologie associée au dossier). Les candidats doivent se décentrer du dossier lors de leur présentation, en compléter l'approche. **Certains candidats ont pris l'option d'une entrée transversale au dossier afin d'enrichir leur première approche. Ils ont été remarqués ;**
- veiller pour le dossier, à équilibrer théorie et pratique dans la gestion du temps de l'exposé ; certains candidats ont toutefois préféré une présentation plus longue de leur séquence en étayant leurs choix et leurs options pédagogiques, en proposant des éléments théoriques. Ils ont, eux aussi, été remarqués ;
- lors de la présentation (et lors de l'entretien), faire valoir sa maîtrise des éléments théoriques **au-delà des simples éléments présentés dans le dossier ;**
- montrer l'articulation entre les savoirs fondamentaux, les références scientifiques et les aspects pédagogiques ;

- organiser son exposé, « séquencer » son propos, pour se détacher d'une linéarité peu favorable à l'écoute.

5. L'ENTRETIEN

D'une manière générale, les séquences présentées étaient plus abouties que lors des années précédentes.

Les connaissances dans le domaine abordé ne constituent pas l'essentiel. Ce sont d'abord les compétences de l'enseignant en devenir qui sont observées : bon sens, réactivité, capacité à se décentrer pour s'approprier une proposition de la commission, réflexivité et capacité d'analyse de sa propre expérience (lorsqu'elle est mise en avant par le candidat).

Certains candidats sont en capacité de revenir sur leurs propositions initiales. Loin de laisser penser à de la faiblesse pédagogique ou didactique (tout à fait normale à ce stade de la formation), cette compétence, sans exagération, met en évidence une disposition et une capacité réflexive toujours intéressante. L'idée n'est pas de défendre sans flexion le dossier présenté mais bien de le compléter, de démontrer que l'on est capable de s'en décentrer, d'envisager autrement l'approche proposée.

Il est souhaitable que les enseignants formateurs qui reçoivent les futurs candidats dans leur classe lors des stages les laissent mettre en pratique leur séquence. La séquence support doit être, autant que possible, élaborée de manière plus précoce afin de profiter des stages en immersion lorsqu'ils sont possibles. Les candidats ayant pu mettre en pratique partiellement ou totalement leur séquence s'en sont presque toujours montrés avantagés.

Certains candidats sont sur la défensive ce qui nuit pour beaucoup aux échanges. Les questions des commissions ne doivent pas être perçues comme des attentes à « une » bonne réponse. Même si elles tentent quelquefois de guider le candidat dans sa réflexion, elles souhaitent surtout lui permettre de s'ouvrir à d'autres possibles.

Lors de l'entretien, de trop nombreux candidats se montrent très limités sur les éléments théoriques proposés et se montrent en difficulté dès que l'on s'éloigne, même très peu du dossier.

Lors de l'entretien, le candidat doit adopter une gestuelle et un positionnement respectueux. La posture et la manière de communiquer des candidats sont importantes et peuvent préfigurer la capacité à s'adresser à un public d'élèves (dynamisme, se placer en réelle situation d'échange, accepter de se remettre en question).

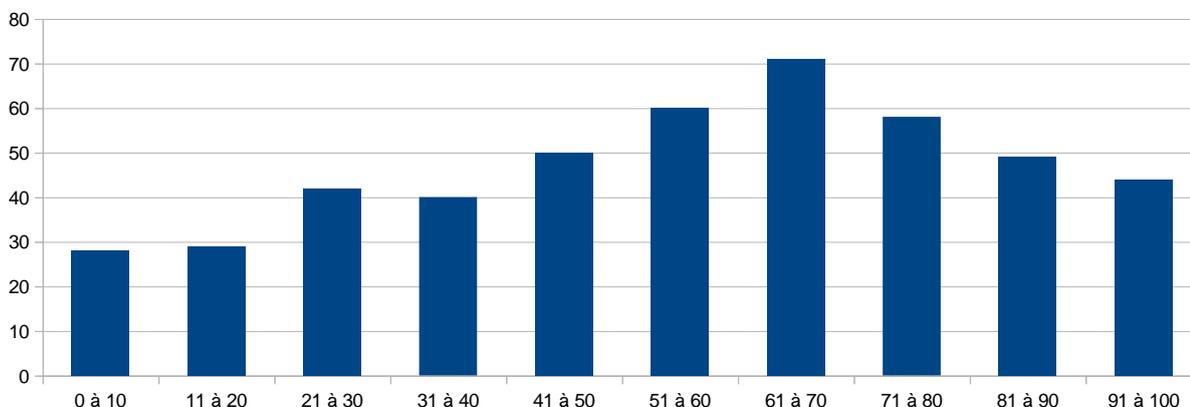
Conseils et recommandations aux candidats :

- adopter un niveau de langage adapté et correct ;
- prendre en compte des questions posées. L'entretien se situe dans un dialogue et des échanges ouverts ;
- savoir prendre du recul par rapport aux choix effectués et mis en avant dans le dossier ;
- maîtriser à minima les concepts présentés dans le dossier ;
- être en capacité de comprendre les difficultés apparaissant pour les élèves (trop de documents, questions trop générales, demande inappropriée en fonction des programmes etc.) ;
- pouvoir proposer d'autres supports ou documents (œuvres artistiques ...) et essayer de « reconstruire » certaines séquences, à la demande du jury, si celui-ci estime, par exemple, que la démarche est trop guidée, ou trop imprécise, etc. ;
- être apte à faire des propositions dans un autre cycle, en restant sur le sujet abordé dans le dossier, ce qui montre que l'on sait s'adapter et que l'on est capable, même en temps limité, de réflexion constructive ;
- savoir se questionner sur l'activité de l'élève : le questionnement proposé par le maître est-il inducteur, suffisamment riche, ouvert, productif ? Que fait réellement l'élève, comprend-il ce que l'on attend de lui, les objectifs affichés sont-ils réalistes ?
- établir des réseaux entre des notions, entre des champs disciplinaires (Ex : Histoire des Arts et Littérature...)

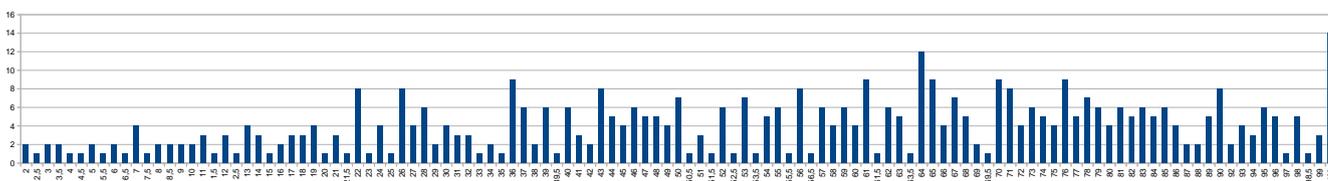
III ÉPREUVE 2

L'épreuve comporte deux parties : éducation physique et sportive (EPS) et connaissance du système éducatif français.

Répartition des notes obtenues sur l'ensemble de l'épreuve 2



Moyenne générale = 55,6 sur 100 / Médiane = 58



La note la plus faible « 2 » a été attribuée deux fois,
la note la plus haute « 100 » a été attribuée quatorze fois.

PREMIÈRE PARTIE : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le jury propose au candidat un **sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA)** praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes).

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire
- d'apprécier un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école.

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 100, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve.

40 points sont attribués à la première partie (EPS),
60 points sont attribués à la seconde partie (Système éducatif).

L'organisation de l'exposé doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants) : activité située dans le champ d'apprentissage, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles, modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

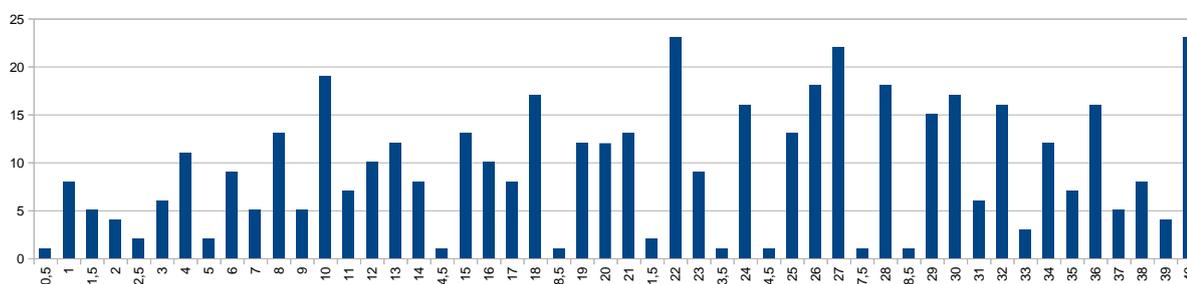
Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse). Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maîtrise des émotions, écoute, ...).

■ Présentation des résultats

Répartition des notes.

Moyenne générale EPS = 21,7

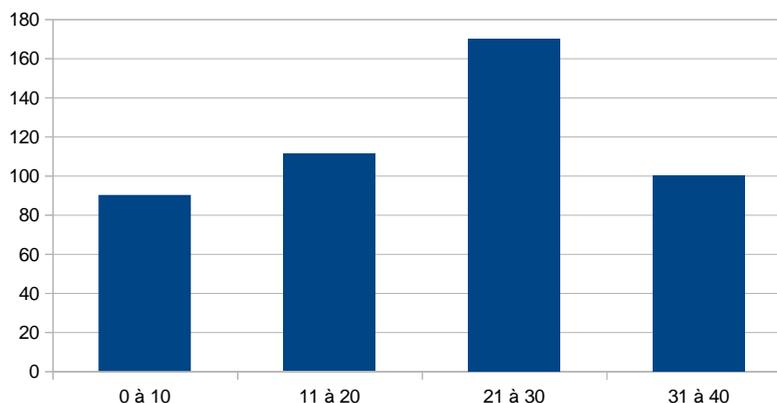
Médiane = 22



Les notes s'échelonnent de 0,5 à 40.

La note 0,5 a été attribuée une fois, la note 40 a été attribuée vingt-trois fois.

Quartiles



■ Activités proposées

Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre grands champs d'apprentissage présents dans les programmes. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les écoles. Les activités retenues comme support des sujets proposés aux candidats sont parmi celles publiées à l'arrêté du 13 mai 2015. Pour le concours 2017, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 19 sujets EPS ont été proposés, répartis dans les quatre domaines et dans les différents niveaux d'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

		Maternelle	CP-CE1	Cycle 3 (CM1/CM2)
<u>Maternelle Objectif 1 :</u> <i>Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets</i> <u>C2-C3 Champ d'apprentissage 1 :</u> <i>Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée</i>	Activités athlétiques <i>Courir, sauter, lancer</i>	1	1	2
<u>Maternelle Objectif 2 :</u> <i>Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées</i> <u>C2-C3 Champ d'apprentissage 2 :</u> <i>Adapter ses déplacements à des environnements variés</i>	Activités aquatiques : Natation	2	2	2
<u>Maternelle Objectif 3 :</u> <i>Communiquer avec les autres au travers d'actions à visées expressive ou artistique</i> <u>C2-C3 Champ d'apprentissage 3 :</u> <i>S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique</i>	Danse	1	2	1
<u>Maternelle Objectif 4 :</u> <i>Collaborer, coopérer s'opposer</i> <u>C2-C3 Champ d'apprentissage 4 :</u> <i>Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel</i>	Jeux traditionnels et jeux collectifs / Jeux sportifs collectifs	2	1	2

Répartition des notes obtenues sur 40 (exposé + entretien)
Chaque sujet a été traité par plusieurs candidats (de 22 à 33)

Activités athlétiques	Natation	Jeux traditionnels et jeux collectifs / Jeux sportifs collectifs	Danse
21,1	21,9	21,6	22,2

Maternelle	CP-CE1	Cycle 3
21,9	20,9	22,3

Globalement, le cycle 2 est le niveau d'enseignement le moins bien réussi cette année, avec une moyenne de 20,9 sur 40, vient ensuite la maternelle avec 21,9 puis le cycle 3 (CM1-CM2) avec 22,3. Il est à noter que l'ensemble des niveaux a progressé cette année.

L'analyse des notes obtenues montre que les moyennes dans les différentes activités sont relativement proches.

Le jury remarque ainsi un bon niveau de préparation des candidats.

Les textes officiels qui organisent l'éducation physique sont connus et les propositions de réponses aux sujets concernant chacun des niveaux d'enseignement sont étayées. Il n'est pas attendu une connaissance

exhaustive des textes officiels mais il est conseillé de lire et d'analyser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'ensemble des programmes ; de s'interroger sur les enjeux éducatifs des objectifs du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre » à l'école maternelle, des compétences générales travaillées pour les cycles 2 et 3. Le recours aux documents ressources des programmes, disponibles sur Eduscol, peut se révéler utile pour se préparer au concours.

Les candidats répondent de manière peu argumentée sur la place de l'EPS dans l'éducation à la santé. Un grand nombre de candidats connaît la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé. Par contre, pour un nombre plus important d'entre eux, la contribution de l'éducation physique et sportive à l'éducation à la santé se résume aux bonnes habitudes de pratique physique. Les bons candidats analysent les différentes composantes de la santé pour les contextualiser et les rendre opérationnelles dans leurs propositions pédagogiques. Si ce point n'est pas traité spontanément par le candidat le jury aborde cette thématique au cours du questionnement.

Les réponses aux questions portant sur les pratiques sportives personnelles du candidat et aux types d'activités sportives qu'il peut encadrer ou animer sont d'autant plus pertinentes qu'elles s'appuient sur l'analyse de ses propres pratiques d'activités physiques.

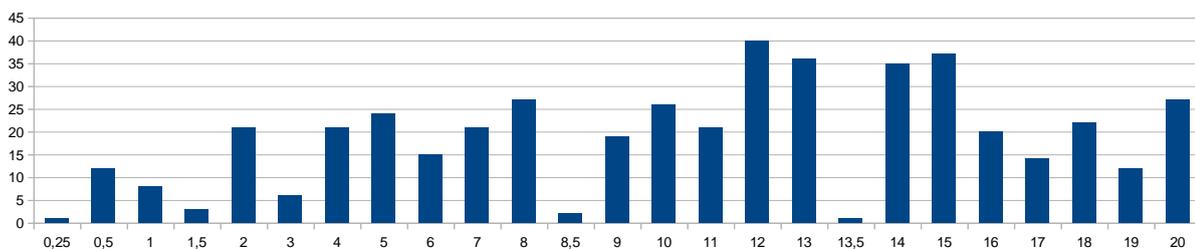
▪ La préparation

Elle s'effectue dans le cadre des 3 heures consacrées aux deux parties de la deuxième épreuve orale (EPS et système éducatif). Les sujets proposés sont libellés de façon identique. Ils indiquent l'activité physique, sportive ou artistique support de l'enseignement, le niveau de cycle et de classe. Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple, mais pas des programmes). Le sujet expose une situation de classe à partir de laquelle le candidat est amené à construire ses réponses (proposition de situation, progression) et à traiter des éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches et procédure d'évaluation, et à présenter les raisons qui auront présidé à ses choix pédagogiques.

Globalement, le temps dédié à cette préparation est bien utilisé pour organiser les propos de l'exposé.

▪ L'exposé

Répartition des notes sur 20 obtenues à l'exposé



Les candidats exposent leurs réponses au sujet pendant 10 minutes puis sont interrogés par le jury pendant 20 minutes. Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS, des attendus liés à la sécurité des élèves. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante.

La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement la plupart des candidats font un effort d'organisation de leurs propos. Les exposés sont préparés, voire anticipés. Le sujet n'est pas toujours cerné avec précision (lecture partielle).

Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à beaucoup contextualiser, les séquences présentées sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Trop de candidats perdent du temps avec des préambules trop longs qui ne leur permettent pas d'analyser avec beaucoup de précisions les situations proposées.

Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages ; ils ne font pas alors émerger le caractère progressif des apprentissages. Les conduites des élèves sont relativement bien identifiées. Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont pas suffisamment pertinentes.

La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances n'est pas toujours satisfaisante. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Les connaissances didactiques se révèlent cependant encore approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève.

Le jury note également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire.

Les candidats non préparés tentent de répondre au sujet avec du bon sens, sans toujours y parvenir.

L'éducation à la santé et les liens transversaux sont relativement peu abordés spontanément. Ces points restent trop souvent convenus et artificiels. La langue comme outil et objectif d'apprentissage est rarement envisagée. La dimension « citoyenne » de l'EPS est peu évoquée.

La gestion du temps est assez bien maîtrisée par la plupart des candidats. Les candidats ont su, dans l'ensemble, présenter un exposé construit dans le temps imparti. La durée moyenne des exposés se situe à 9 minutes sur les 10 minutes imparties. Ils varient tout de même de 3 à 10 minutes. 88% des candidats utilisent pleinement le temps imparti (8, 9 ou 10 minutes). Il est observé qu'en deçà de 7 minutes, les notes attribuées sont majoritairement basses. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Attention au langage familier parfois employé.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus.

Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.

Recommandations et conseils aux candidats

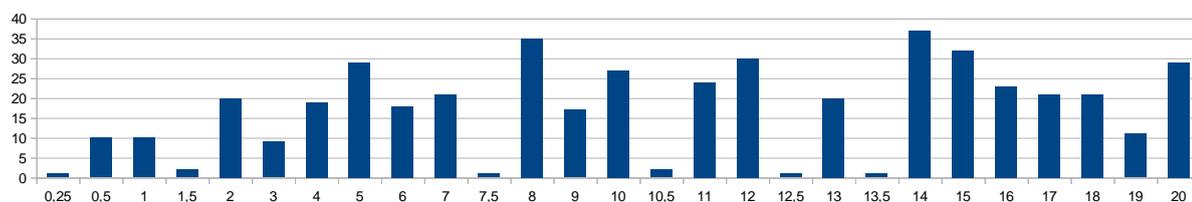
Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de :

- prendre en compte les éléments de contexte : lire attentivement le sujet pour s'approprier la problématique ciblée par le sujet ;
- élaborer une introduction, construite autour de la présentation de l'activité concernée par le sujet et de ses composantes ;
- la présentation de l'activité en liaison avec les textes EPS et le socle commun doit être brève ; la majorité du temps d'exposé doit être consacrée aux situations d'apprentissage ;
- éviter de lire le sujet en guise d'introduction ;
- éviter de lire les notes construites lors du temps de préparation, s'en détacher pour s'adresser véritablement aux membres du jury ;
- situer l'activité proposée dans le champ d'apprentissage des programmes ;
- définir avec exactitude l'APSA ; montrer qu'elle est un moyen d'atteindre les compétences des programmes ;
- proposer des situations d'apprentissage en envisageant des hypothèses sur les conduites typiques décrites ;

- ne pas calquer des situations apprises par cœur ; ne pas hésiter à prendre appui sur des expériences personnelles ;
- proposer une progression dans la construction d'une séquence (module) ainsi que dans la séance ;
- développer une réflexion sur la mise en œuvre des activités avec une réelle prise en compte de la diversité des élèves ;
- illustrer les propos par des exemples, concrets et plausibles ;
- présenter les hypothèses sur les obstacles possibles rencontrés par les élèves au regard des situations d'apprentissage choisies ;
- s'appuyer sur les trames de variance pour montrer sa capacité à faire évoluer les situations (simplifier ou complexifier) ;
- illustrer un ou des axes d'éducation à la santé en lien avec le sujet ;
- être capable de se questionner et de remettre en cause les propositions de départ ;
- faire des liens avec d'autres disciplines ;
- penser à la possibilité d'utiliser le tableau à disposition ;
- être attentif au langage employé (formes verbales, syntaxe), les expressions familières sont à proscrire ;
- conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion sous forme d'élargissements ou de prolongements possibles et en gérant le temps.

▪ L'entretien avec le jury

Répartition des notes sure 20 obtenues à l'entretien



L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir ;
- à construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- à maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline ;
- à mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire ;
- à prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles d'animation, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le questionnement balaie les trois champs retenus par l'arrêté du 19 avril 2013 : la réponse au sujet, la connaissance de la place de l'EPS dans l'éducation à la santé, puis l'élargissement du questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut encadrer ou animer.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes. Les premières questions peuvent par exemple porter sur l'organisation, le choix des contenus d'enseignement avec les hypothèses d'obstacles, la structuration des tâches, des séances, du cycle d'activités, des éléments relatifs à la sécurité des élèves, à l'organisation des groupes, à la présentation des tâches, à la mise en activité des élèves.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité à penser, de manière cohérente et argumentées, la solution d'un problème professionnel. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La connaissance des objectifs en maternelle et des champs d'apprentissages aux cycles 2 et 3 permettent de donner du sens aux enseignements en EPS. Le jury n'attend pas une utilisation de termes spécifiques liés à la didactique de l'EPS mais s'intéresse plutôt à ce que le candidat est capable d'explicitier, ce qu'il associe aux mots utilisés ; il en est ainsi, par exemple, pour la séquence, le module. La notion de tâche comprenant des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues constitue également une connaissance utile. Les candidats doivent être en mesure de situer leurs propositions au sein d'un cycle d'activités suffisamment long (au moins une dizaine de séances) pour envisager des apprentissages structurés. Ils doivent identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités : phase de découverte (entrée dans l'activité), situation de référence, phase d'entraînement ou de structuration, phase de bilan, de réinvestissement. L'illustration des propos par des schémas peut se révéler un véritable appui lors de l'exposé.

L'argumentation est un élément important dans la constitution de la note. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles de jeu ne peut espérer obtenir une très bonne note. Tout d'abord il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitif, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissages à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions de mise en œuvre réalistes.

Les candidats peinent quelquefois à mobiliser leurs connaissances et les procédures pédagogiques. Les candidats comprennent les questions mais ne perçoivent pas toujours les enjeux d'apprentissage. Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS. La connaissance des programmes de l'école, du socle commun, peut être un point d'appui pour l'argumentation. Un grand nombre de candidats est en capacité de réagir positivement et d'avoir un regard critique sur ses propositions.

L'évocation de la pratique personnelle permet à certains candidats de développer une argumentation adaptée à l'enseignement. Le questionnement du jury repose sur l'ensemble des pratiques physiques constituant le vécu corporel du candidat. Il peut s'agir de pratiques qu'il a connues lorsqu'il était élève ou étudiant, de ses pratiques actuelles ou de celles qu'il encadre. Il ne s'agit pas de montrer que l'on est un sportif accompli, mais bien de faire appel à l'analyse de ses expériences positives ou négatives dans le domaine des pratiques physiques afin d'en retirer des éléments de réflexion, d'analyse et d'action pour son enseignement. Le jury apprécie les analyses authentiques, reposant sur des pratiques vécues plutôt que des propositions factices ou artificielles. Les expériences d'encadrement d'enfants se révèlent très souvent bénéfiques pour envisager des transpositions pour l'enseignement.

Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant.

Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales.

Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. Ils montrent qu'ils ont compris la complexité de la tâche de l'enseignant, tant dans la conception de l'enseignement : constats, hypothèses formulées à partir d'un obstacle didactique ou pédagogique rencontré, que dans l'acte d'enseigner : le maître est actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé.

Les candidats produisant une prestation de qualité ne limitent pas les apprentissages à la dimension motrice. Ils abordent aussi les apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. L'attribution de rôles à chacun des élèves est un élément important permettant le développement de compétences qui doit être précisé dans les propositions de situations. Ces candidats précisent la manière d'organiser les temps de travail en classe, en amont et en aval de la séance d'EPS, nécessaires pour stabiliser les apprentissages et faire acquérir des connaissances et des compétences dans les autres disciplines.

Les excellents candidats proposent des dispositifs différenciés, accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs besoins éducatifs.

Recommandations et conseils aux candidats

Le jury attend d'un candidat qu'il soit capable :

- de montrer au jury qu'il dispose de connaissances didactiques et pédagogiques, même encore peu développées, à approfondir les connaissances didactiques ;
- d'argumenter et de justifier ses réponses ;
- de centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans les situations retenues ;
- de montrer sa capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers ses propositions, d'être imaginatif et réactif, à défaut d'avoir des repères ;
- de maîtriser les concepts employés ;
- de montrer sa connaissance du développement de l'enfant ;
- d'approfondir la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité ;
- de développer différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
- de savoir dépasser sa seule expérience pour analyser, avec raison, les situations auxquelles il a été confronté ;
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, être attentif aux questions posées.

SECONDE PARTIE : CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

▪ Nature de l'épreuve

« La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative. »

« Deuxième partie : elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).

L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République. »

Cette épreuve sur la connaissance du système éducatif est notée sur 60. Vingt points servent à évaluer l'exposé, qui dure quinze minutes, et quarante points servent à évaluer l'entretien avec le jury, qui dure trente minutes.

La note attribuée à l'épreuve 2 du concours du CRPE est la somme de la partie *EPS* et de la partie *Connaissance du système éducatif français*.

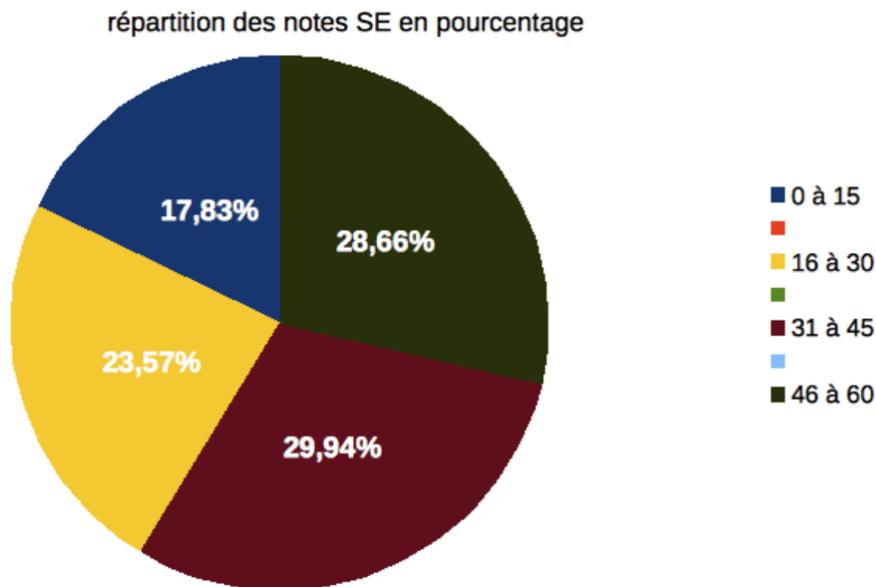
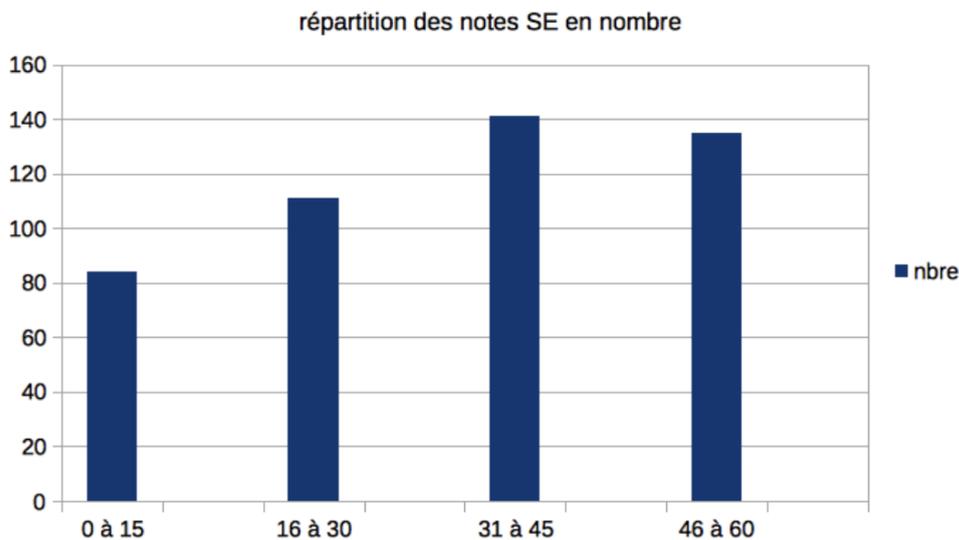
▪ **Présentation des résultats**

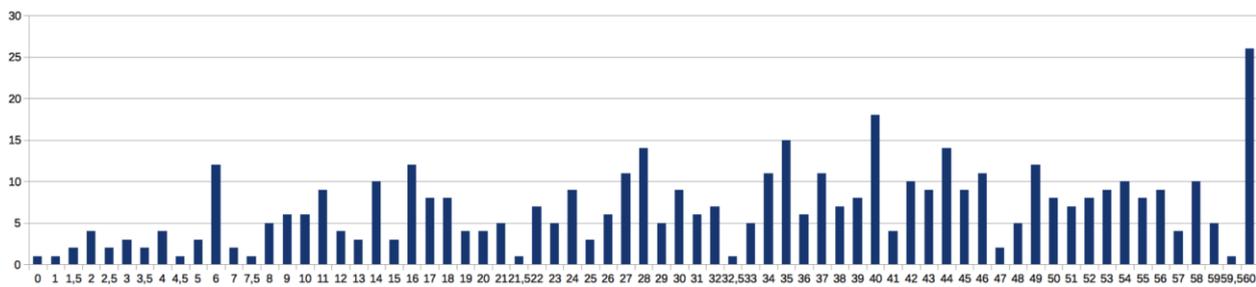
L'amplitude des notes est importante puisqu'elle couvre cette année toute l'échelle des notes, soit de 0 à 60, pour 502 candidats admissibles. 471 candidats se sont présentés devant les commissions (certains étaient absents à l'admissibilité, d'autres n'ont passé que l'épreuve 1 et d'autres encore ont préparé l'épreuve 2 mais ne se sont pas présentés devant les commissions). La note 0/60 a été attribuée une fois et la note 60/60 a été attribuée vingt-six fois. Le jury note cette année une progression dans les notes et une meilleure préparation des candidats.

Répartition des notes :

Note SE /60	0 à 15	16 à 30	31 à 45	46 à 60
nbre	84	111	141	135
% tage	17,83%	23,57%	29,94%	28,66%

Répartition des notes / 60





Moyenne générale de l'épreuve : **33, 89 / 60**

Médiane : **35**

Moyenne épreuve système éducatif	Moyenne de l'exposé	Moyenne de l'entretien
33, 89 sur 60	11, 49 / 20	22, 40 / 40

▪ Aperçu sur les thématiques proposées

Il n'est pas possible de présenter ci-dessous toutes les thématiques et domaines du système éducatif français proposés lors de cette session. Toutefois, au regard d'une première analyse, il en ressort que :

- les quatre problématiques sur lesquelles les candidats se sont le mieux préparés ont porté cette année sur la gestion de l'hétérogénéité et de la diversité, la scolarisation des élèves allophones, les liaisons inter-cycles et le redoublement ;
- les quatre problématiques, en revanche, qui ont vu cette année les candidats le plus en difficulté ont porté sur le handicap, le numérique à l'école, la gestion des problèmes de comportement des élèves et la prévention de l'illettrisme ;
- la maternelle est sortie des domaines qui étaient peu abordés depuis plusieurs années et le jury s'en félicite. Ce dernier attire toutefois l'attention des candidats sur la prévention de l'illettrisme qui demeure un domaine où les candidats sont en difficulté constante.

▪ Descriptif de l'épreuve

Trente-deux sujets ont été élaborés et dix-neuf ont été tirés au sort. Un même sujet a servi aux trois premiers candidats ayant préparé l'épreuve le matin et un second sujet a servi aux deux derniers candidats de la journée. Un même sujet n'a pas été soumis deux fois lors de la session d'admissibilité. Les sujets ont été sélectionnés de manière qu'ils puissent couvrir les champs de réflexion du système éducatif de façon large compte tenu des problématiques rencontrées par des enseignants dans les écoles, ainsi que de l'actualité du système éducatif. Une attention particulière a de nouveau été portée sur les Valeurs de la République et leurs enjeux, puisqu'elles entrent dans les attendus du métier d'enseignant du premier degré du service public, de sa posture et de ses relations avec les partenaires de l'école.

Un dossier de cinq pages (plus la page de présentation du sujet) est proposé au candidat.

Trois questions sont posées pour l'aider à cerner les enjeux actuels du domaine proposé à la réflexion. Ces questions ont été volontairement présentées dans un ordre différent de la logique afin d'inviter le candidat à proposer un plan personnel, remarque qui avait été faite dans les précédents rapports de jury. Le jury s'étonne donc que des candidats suivent l'ordre des questions ce qui n'invite pas à rendre compte avec cohérence de la problématique du dossier.

▪ Exposé

Les remarques qui suivent ont pour objectif d'attirer l'attention des candidats sur les points qui peuvent les mettre en situation de réussite.

Un exposé organisé et structuré de façon cohérente par le candidat, autour d'une problématique clairement formulée, permet de répondre aux attentes de l'épreuve. Cet exposé doit organiser la pensée du candidat et en faire ressortir les principales étapes. Il convient de conclure cet exposé.

Ce plan, annoncé et suivi, facilite la compréhension du propos du candidat. Si certains candidats fournissent un plan personnel, il convient qu'il réponde aux questions et facilite leur réflexion dans le temps imparti.

La bonne gestion du temps permet au candidat de présenter un exposé qui entre dans la durée impartie de l'épreuve (quinze minutes). Cette année, plusieurs candidats ont proposé un exposé soit trop court soit trop long (dépassant même parfois la durée de l'épreuve), ce qui leur a été préjudiciable. Une meilleure gestion du temps de l'exposé est donc conseillée. Un entraînement peut aider les candidats dans cet aspect matériel de l'épreuve.

Recommandations et conseils aux candidats

Les meilleures prestations sont celles qui permettent :

- la vérification de la compréhension de l'enjeu du dossier et des différents documents qui le composent, ainsi que de la problématique soulevée sur le système éducatif. Le jury est attentif à la capacité de synthétiser un dossier, à en avoir compris l'essentiel et à en faire ressortir la problématique ;
- de synthétiser les documents du dossier. Ceux-ci sont parfois incompris. En introduction, les candidats qui égrainent les références des documents dans une somme de détails superflus perdent du temps et risquent de passer à côté de l'essentiel du propos. Le temps de l'épreuve est court et il est conseillé de tenir compte de cette contrainte. Dans le développement de l'exposé en revanche, il convient de se référer aux documents pour appuyer son analyse de la problématique du dossier, pour faire des liens entre ces documents en vue de souligner la cohérence du plan proposé. Le jury attire l'attention sur la maladresse consistant à paraphraser les documents, ce qui est inutile puisqu'à ce niveau de concours, le jury attend des capacités de lecture, d'analyse et de synthèse ;
- d'apprécier la pertinence du plan proposé et le contenu de l'exposé du candidat, qui font partie des critères que le jury prend en compte autant que la forme du discours. L'analyse des documents est attendue car ce sont des compétences de lecture qui la sous-tendent ;
- de montrer que le candidat utilise une langue orale, simple et efficace, qui permet de se faire comprendre par tous. Le jury attire l'attention sur l'emploi d'expressions relâchées, parfois grossières même quand le candidat, face à une difficulté qu'il rencontre, laisse échapper des jurons sans se retenir : cela ne peut convenir à une épreuve de concours de recrutement de futurs enseignants, cadres A de la fonction publique.

Entretien :

La bienveillance du jury reste une donnée première et une volonté affichée qui permet de favoriser les échanges faits de questions et de réponses.

Lors des échanges avec le jury, des précisions et un développement des réponses sont souvent demandés afin que le candidat approfondisse, nuance sa pensée ou donne des exemples pour l'illustrer. Un candidat qui reste coi, attaché à ses erreurs, alors que les questions posées ont pour objectif de l'aider à porter un autre regard sur les propos tenus, à prendre de la distance, ne va pas faciliter l'appréciation positive en sa faveur. Très souvent d'ailleurs, le jury invite alors le candidat à catégoriser, à passer à un niveau supérieur d'analyse pour donner du relief à sa pensée et à sortir des idées toutes faites.

La compréhension par le candidat que les questions posées vont lui permettre de faire valoir ses connaissances et ses capacités de réflexion, de distanciation, d'esprit critique et de montrer son adaptation à l'invitation du jury, ne peut qu'aller en sa faveur. Une posture invitante à un dialogue ouvert est conseillée.

Le dynamisme des candidats est attendu autant dans l'exposé que dans l'entretien, afin de défendre ses idées et de prendre position. L'échappatoire systématique, par un verbiage et une logorrhée, ne peut valoriser une

prestation orale reposant sur une posture d'évitement. En revanche, les capacités à argumenter, à justifier et à illustrer ses propos montrent une pensée autonome bienvenue pour un futur enseignant.

Le questionnement des jurés part généralement d'un point de l'exposé, pour amener le candidat à approfondir sa réflexion et à balayer ainsi les champs de la thématique du sujet. L'objectif est de mieux cerner ce que le candidat énonce et de voir ce qu'il y a derrière le simple discours. La conviction et l'authenticité font partie des points observés. La commission accompagne aussi le candidat dans sa prise de recul pour faire ressortir la complexité de certaines problématiques qu'il avance. Une pensée qui prend forme en direct, accompagnée par le jury sous le signe d'une véritable maïeutique, favorise un échange authentique au bénéfice du candidat.

Les questions qui sont posées visent à vérifier la capacité du candidat à analyser, à justifier ses choix, à argumenter et à illustrer sa pensée. De nouveau cette année, les *a priori* et les stéréotypes ne permettent pas de rendre compte de la capacité d'un futur enseignant à prendre du recul pour apprécier avec finesse une problématique. De même, une réponse sèche en « oui » ou « non » aux questions posées ne peut suffire et ne valorise pas la prestation. Le mutisme dessert le candidat qui se présente à un oral de concours recrutant de futurs enseignants, dont on attend qu'ils soient capables de s'exprimer devant un public d'élèves ou d'adultes. Il sera attendu et conseillé, dans la posture professionnelle future du candidat, d'être capable d'expliquer et de communiquer des informations qui relèvent de son champ d'actions quotidien et qui se destinent autant à des parents qu'à des collectivités partenaires. Enfin, sur certaines thématiques, le jury attend que les candidats se positionnent face à telle ou telle problématique et adoptent une posture d'adulte responsable dans la gestion des élèves qui leur sont confiés.

Dans certaines situations, le jury a noté cette année des candidats en difficulté pour gérer leurs émotions mais aussi d'autres qui tiraient ostensiblement sur la corde affective. Le jury souhaite rappeler et conseiller qu'une posture simple et naturelle sied à l'épreuve et que la bienveillance des commissions permet de passer outre les premières difficultés d'entrée dans l'épreuve que certains peuvent connaître. Parmi la compréhension des codes de la communication dans une telle situation, une attitude physique clairement relâchée lors de l'épreuve, sur la table comme sur la chaise, ou une tenue vestimentaire inadaptée, ne peuvent conduire à apprécier favorablement le candidat.

En somme, avec le niveau de recrutement situé désormais à celui du Master 2, des conseils de simplicité et de respect ne peuvent que servir le candidat. S'exprimer en se détachant de ses notes, pour s'engager dans une communication visuelle, compte aussi favorablement dans l'appréciation.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'une culture générale minimale à ce niveau et des connaissances sur le système éducatif français, qu'une préparation sérieuse permet d'acquérir, sont attendues. Les réponses juxtaposées et sans lien, plaquées, sont maladroites. Ainsi, les repères historiques lacunaires, qui limitent la prise de distance et la compréhension de la continuité ou de la rupture des événements, empêchent d'aller à l'essentiel et de donner du sens au dossier et aux propos tenus.

Recommandations et conseils aux candidats

Les meilleures prestations sont celles qui permettent :

- de répondre au sujet et d'aller à l'essentiel, sans passer par des détours inutiles ;
- d'éviter de paraphraser les documents ;
- de donner du sens aux documents proposés, de s'y référer et de les mettre en perspective ;
- d'être capable de discernement et de distanciation par rapport au dossier proposé pour le questionner ;
- de synthétiser le dossier autour d'une problématique et d'être capable de la resituer dans une compréhension personnelle du système éducatif. La réponse à la problématique doit apparaître dans la conclusion ;
- d'éviter les stéréotypes et les idées toutes faites ;
- de s'exprimer de façon claire, avec simplicité et avec des phrases complètes ;

- de manifester un minimum de bon sens quand la réponse à une question posée n'est pas connue *a priori*. Le jury accompagne alors le candidat dans sa réflexion ;
- d'être capable de transférer des connaissances personnelles et de les réinvestir à bon escient lors de l'entretien, comme d'illustrer le propos par des réponses qui soient opérationnelles et sensées ;
- de connaître les symboles et les valeurs de la République et quelques repères chronologiques ;
- de connaître la hiérarchie de l'Education nationale ;
- de se positionner clairement face au sujet qui est proposé à la réflexion ;
- d'adopter une pensée rigoureuse dans les réponses aux questions posées par le jury. La structuration d'une réponse et une pensée méthodique sont appréciées ;
- d'éviter une posture désinvolte.
